



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9075^e séance

Jeudi 23 juin 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Hoxha (Albanie)

Membres :

Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Saha
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Bongo
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2022/485)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Expression de condoléances à la suite du tremblement de terre survenu en Afghanistan

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom des membres du Conseil de sécurité, je tiens à présenter mes condoléances au peuple afghan et aux familles des victimes à la suite du puissant tremblement de terre qui a frappé hier l'Afghanistan près de la ville de Khost. Plus d'un millier de personnes auraient été tuées ou blessées, et ce bilan tragique pourrait encore s'alourdir. Nous exprimons de nouveau toute notre sympathie et notre solidarité, et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

J'invite les personnes présentes à se lever pour observer une minute de silence en hommage à celles et ceux qui ont perdu la vie ?

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2022/485)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Ouzbékistan, du Pakistan, et de la République islamique d'Iran à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Ramiz Alakbarov, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour l'Afghanistan ; M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; M^{me} Yalda Hakim, journaliste ; et M^{me} Yalda Royan, consultante pour VOICE Amplified.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/485, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Alakbarov.

M. Alakbarov (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de me donner la possibilité de prendre la parole aujourd'hui au Conseil de sécurité depuis Kaboul en ma qualité de responsable de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Comme vous venez de le mentionner, un tremblement de terre meurtrier a frappé hier l'Afghanistan au petit matin, alors que la population dormait. Pour l'instant, selon les dernières informations que nous avons reçues, près de 800 personnes ont été tuées et il y a plus de 1 400 blessés, dont beaucoup grièvement, et plusieurs milliers d'habitations ont été détruites ou endommagées. Les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent, et l'on s'attend à ce que le nombre de victimes augmente encore dans les jours à venir, tout comme le nombre de communautés touchées.

Immédiatement après la catastrophe, les acteurs humanitaires se sont tout de suite mobilisés aux côtés de leurs homologues des autorités de facto. Le Ministère de la défense dirige les efforts pour envoyer des ambulances, dépêcher des équipes sanitaires mobiles et fournir du matériel médical, des kits de traumatologie, des médicaments et des fournitures d'urgence, notamment des tentes, des couvertures, des bâches en plastique et une aide alimentaire. Des équipes d'évaluation interinstitutions ont été déployées en l'espace de quelques heures et restent sur place pour coordonner et orienter l'action humanitaire.

Dans les prochaines 48 heures, je me rendrai dans les zones touchées pour rencontrer les familles et les intervenants de première ligne, notamment les groupes de femmes de la société civile qui s'efforcent de faire en sorte que l'aide parvienne aux femmes et aux filles, et pour appuyer l'ensemble des opérations de secours. Je serai accompagné par les chefs des organismes des Nations Unies pour apporter une aide directe aux communautés et à la population afghane, en collaboration sur le terrain avec les organismes de secours de la société civile et de la communauté internationale. Les efforts déployés par ces organismes sont impressionnants et louables, et je salue leur action héroïque au cours des deux derniers jours.

Je suis sûr que tous les membres du Conseil conviendront que le tremblement de terre d'hier est un nouveau rappel tragique de la kyrielle de dangers qui menacent aujourd'hui le peuple afghan. J'adresse mes sincères condoléances à la population afghane, aux familles et aux proches des personnes qui ont perdu la vie, et nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Mon exposé d'aujourd'hui portera toutefois sur d'autres urgences auxquelles la population afghane est confrontée aujourd'hui. Le tremblement de terre de mercredi n'en est qu'une de plus. Je me concentrerai sur quatre points : la situation des droits humains, la crise économique, l'urgence humanitaire en cours et la nécessité de poursuivre la collaboration avec les autorités de facto.

Je commencerai par la situation des droits humains en Afghanistan, qui demeure précaire. En dépit de l'adoption d'une amnistie générale et des nombreuses assurances données par les autorités de facto quant à son respect, la MANUA continue de recevoir des allégations crédibles concernant des meurtres, des mauvais traitements et d'autres violations visant des personnes associées à l'ancien Gouvernement afghan. La MANUA continue également de recevoir des allégations crédibles faisant état de violations commises par les autorités de facto contre des personnes accusées d'être affiliées à l'opposition armée et à l'État islamique d'Iraq et du Levant-Province du Khorassan (EIIL-K). Les autorités de facto doivent faire davantage pour prévenir ces violations et démontrer que lorsqu'elles sont perpétrées, leurs auteurs en sont tenus responsables.

Les autorités de facto ont de plus en plus restreint l'exercice des droits fondamentaux tels que la liberté de réunion pacifique et la liberté d'opinion et d'expression, réprimant la dissidence et limitant l'espace civique dans le pays. Ces restrictions continuent de viser particulièrement les droits et libertés des Afghanes, femmes et filles, limitant leur participation à la vie politique et socioéconomique.

Il s'agit notamment de l'interdiction de la scolarisation des filles dans les écoles secondaires et de la décision d'imposer aux femmes de se couvrir le visage, dont les membres du Conseil ont été informés de manière détaillée par l'ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général, Deborah Lyons. Les coûts économiques de ces politiques sont immenses. Les coûts psychosociaux liés au refus d'accès à l'éducation, par exemple, sont incommensurables. Et les femmes sont collectivement exclues de la société d'une manière unique au monde.

Néanmoins, je voudrais assurer au Conseil de sécurité que la MANUA restera une voix forte et une présence visible en faveur de la préservation des droits fondamentaux du peuple afghan, en particulier ceux des femmes et des filles.

La deuxième question que je voudrais aborder, c'est celle de la crise économique actuelle, qui est sans doute la question la plus importante en Afghanistan, car il s'agit d'un facteur potentiel de conflit et de souffrance.

L'on estime que l'économie afghane s'est contractée de 30 à 40 % depuis le mois d'août ; la production et les revenus ont été réduits de 20 à 30 %, tandis que le nombre de ménages recevant des envois de fonds a diminué de 50 %. Il est possible que le taux de chômage atteigne 40 % cette année, contre 13 % en 2021, et selon certaines projections, le taux de pauvreté pourrait grimper jusqu'à 97 % d'ici à la fin de cette année.

Plus alarmant encore, 82 % des ménages sont désormais endettés, et la détérioration de la situation économique ne leur laisse que peu de chances de sortir de cet endettement. Par ailleurs, les ressources de dépannage, qui ont aidé de nombreuses familles à surmonter les difficultés de l'hiver et l'urgence humanitaire que nous avons connue, sont malheureusement épuisées. Si l'économie ne parvient pas à se relever et à croître de manière sensible et durable, le peuple afghan sera alors confronté à des crises humanitaires à répétition, ce qui risque de provoquer des migrations massives et de créer des conditions propices à la radicalisation et à la reprise du conflit armé.

Dans le même temps, l'Afghanistan reste très vulnérable aux changements climatiques et aux chocs géopolitiques à venir. Cela vient s'ajouter à l'extrême pauvreté et au retard des zones rurales de l'Afghanistan, où la productivité est faible et où les services d'éducation et de santé sont souvent inexistants.

Je vais être très clair : ces problèmes sont à l'origine de tous les dilemmes socioéconomiques et politiques auxquels l'Afghanistan a été confronté par le passé et auxquels il est confronté aujourd'hui. Ils doivent être réglés si l'on veut un jour obtenir des résultats socioéconomiques différents en Afghanistan. Actuellement, le pays connaît sa deuxième année de sécheresse consécutive, et d'autres menaces émergentes, telles que les inondations et les épidémies, les invasions de criquets pèlerins, les maladies du bétail, qui touchent les communautés et les ménages agricoles, et les catastrophes naturelles, comme le récent tremblement de terre, accentuent et aggravent les vulnérabilités préexistantes.

Quoi que nous fassions, les zones rurales d'Afghanistan doivent recevoir une attention prioritaire, qui mette l'accent sur les systèmes agricoles et alimentaires afin de prévenir les cycles de la faim. Nous devons contribuer à stimuler une reprise économique au niveau local, qui soit ancrée dans la création de chaînes de valeur et l'établissement de liens entre les agriculteurs et les producteurs de denrées alimentaires et les marchés locaux. Cela permettra, par voie de conséquence, de

réduire le travail des enfants, d'améliorer les résultats en matière de santé et de créer un climat favorable au développement et au changement social.

Cela ouvrira également la voie à une agriculture de substitution pour remplacer la culture du pavot, ce qui nous permettra de tirer parti de la récente interdiction de la culture du pavot et des stupéfiants décidée par les autorités de facto. Ce faisant, nous devons continuer à accorder l'attention voulue à l'élimination des nombreuses munitions de guerre non explosées. Cette approche participative de la reprise économique est partagée par les autorités de facto et aiderait les personnes les plus vulnérables.

L'équipe de pays des Nations Unies met déjà en œuvre de telles approches dans les zones rurales en suivant une démarche par zone qui permet d'apporter l'appui technique et financier directement aux communautés locales et aux petites entreprises, de restaurer les petites infrastructures locales et de fournir un soutien au revenu de base à certaines personnes comptant parmi les plus vulnérables de la société. Toutefois, le financement de ces types d'activités de relance économique est jusqu'à présent minime. Nous avons besoin de l'appui du Conseil.

Lorsqu'avec d'autres membres de l'équipe dirigeante de l'ONU, je voyage dans le pays et rencontre les communautés vulnérables touchées par ces problèmes, les conservations que j'ai dans ce cadre me laissent une impression durable. Je voudrais en partager quelques-unes.

Les familles afghanes sont touchées et reconnaissantes de l'aide vitale qui leur est fournie dans le cadre de la réponse humanitaire. Cependant, durant l'épisode le plus récent de cette crise qui dure depuis 40 ans, elles ont toutes trois demandes directes, simples et sincères. Elles veulent des emplois pour générer davantage de revenus, afin de pouvoir simplement survivre par leurs propres moyens. Elles veulent une réponse à plus long terme à la crise économique, une réponse qui leur donne des moyens de survie dignes et la possibilité de regarder vers l'avenir. Elles veulent la sécurité, non seulement pour elles-mêmes mais aussi pour les êtres qui leur sont chers, et cette sécurité suppose la liberté de circulation pour tous, pour les hommes et les femmes, sur un pied d'égalité. Y parvenir, même dans l'environnement opérationnel actuel, devrait être à notre portée.

Grâce à l'appui généreux des donateurs, la communauté humanitaire a coordonné une réponse

d'une ampleur sans précédent à la crise humanitaire massive que connaît l'Afghanistan. Entre janvier et la fin avril, les partenaires humanitaires ont apporté au moins une forme d'aide humanitaire à 20 millions de personnes, dont 19,3 millions de personnes vulnérables ayant des besoins humanitaires, près de 250 000 rapatriés transfrontaliers, 75 000 réfugiés et 95 000 personnes touchées par des inondations et autres phénomènes météorologiques.

Plus de 19 millions de personnes ont reçu de la nourriture ; plus de 5 millions de personnes ont reçu des soins de santé ; 3 millions d'enfants de moins de 5 ans et de femmes enceintes ou allaitantes ont reçu un traitement contre la malnutrition aiguë ; 3,3 millions de personnes ont bénéficié d'un accès à l'eau salubre, à l'assainissement et à l'hygiène ; 374 000 enfants ont reçu une aide à l'éducation ; 1,2 million de personnes ont reçu un abri et des articles ménagers ; et plus de 2 millions de personnes ont reçu une aide à la protection, tout cela grâce à l'aide généreuse de la communauté internationale.

Malgré ces réalisations, la crise humanitaire persiste et nécessitera un appui soutenu en 2022 et 2023. M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, présentera tout à l'heure au Conseil un exposé plus détaillé sur les besoins humanitaires.

Quatrièmement, malgré toutes les difficultés que j'ai décrites en toute sincérité, nous restons fermement convaincus qu'une stratégie de collaboration et de dialogue continus reste la seule voie à suivre dans l'intérêt du peuple afghan, ainsi que de la sécurité régionale et internationale.

À cet égard, je voudrais saluer la nomination par le Secrétaire général de l'Ambassadeur Markus Potzel, de l'Allemagne, comme nouveau Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques, qui aura pour mission de diriger la stratégie en faveur du dialogue politique.

Il convient de noter quelques éléments importants.

Les Taliban continuent d'exercer le pouvoir de manière quasi exclusive. L'émergence et la persistance d'une opposition armée sont largement dues à l'exclusion politique. La situation générale en matière de sécurité devient de plus en plus imprévisible. Nous sommes témoins d'affrontements entre les forces des autorités de facto et l'opposition politique armée, en particulier dans les provinces de Panjchir et de Baghlan, ainsi que d'attaques à l'aide d'engins explosifs improvisés et d'assassinats ciblés visant

des représentants des autorités de facto, imputables tant à l'opposition politique armée qu'à l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K). Les attaques de l'opposition armée contre les autorités de facto ont doublé entre avril et mai. Le nombre d'attaques de l'EIIL-K a globalement diminué au cours de la même période, mais leur étendue géographique s'est élargie à 11 provinces, contre six auparavant. Nous ne pouvons pas exclure la possibilité d'une instabilité accrue si les populations voient leurs droits niés et ne se sentent pas représentées au Gouvernement. Pour les mois à venir, notre stratégie consiste à promouvoir la consultation et l'inclusion politiques à plus long terme. Dans l'intervalle, nous maintenons le dialogue avec les autorités de facto pour donner un tour plus prévisible à nos relations.

Même si la communauté internationale et les Taliban ont toujours des vues diamétralement opposées sur les questions des droits humains, des droits des femmes et des droits politiques, il y a des domaines où nous pouvons coopérer mieux afin d'améliorer la vie des Afghans et de progresser sur des questions d'intérêt commun, telles que la lutte contre les stupéfiants ou le travail de déminage. L'établissement d'un programme axé sur les intérêts communs aidera à renforcer la confiance et à limiter les incompréhensions. Cela inclut des types d'assistance qui répondent directement aux besoins élémentaires des personnes tout en allant au-delà de la seule fourniture d'une aide humanitaire pour, dans la mesure du possible, préserver les moyens de subsistance des Afghans ordinaires, conformément aux besoins humains fondamentaux que j'ai décrits plus tôt.

Les défis qui nous attendent sont de taille et demanderont plus de patience, mais nous devons tenir bon. Le peuple afghan ne mérite rien de moins. Nous continuons de croire que c'est la seule manière d'avancer dans son intérêt et dans celui de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Alakbarov de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je me joins aux membres du Conseil pour exprimer nos condoléances aux familles des personnes tuées ou touchées d'une autre manière par le terrible séisme d'hier.

Tout d'abord, je m'associe résolument aux observations faites par M. Alakbarov tout au long de sa déclaration utile et à l'ampleur inhabituelle, dans laquelle il a clairement souligné les problèmes auxquels

lui-même, son équipe et le peuple afghan se heurtent. De façon parlante, je trouve, il a fini sur la question de la nécessité de dialoguer avec les autorités de facto au nom du peuple afghan, même si cela devient de plus en plus difficile. Je tire mon chapeau à M. Alakbarov.

Comme les membres du Conseil le savent peut-être, je me suis moi-même rendu en Afghanistan deux fois – contrairement à M. Alakbarov, qui y réside – pour m'entretenir avec les Taliban, qui sont les autorités de facto, et voir d'une certaine façon par moi-même ce que les Afghans ont à supporter au quotidien. Je ne doute pas que nous en entendrions davantage à ce sujet de la part de nos intervenantes de la société civile. Mon dernier déplacement en date, au mois de mars, m'a rappelé à quel point la situation reste désespérée. J'ai fait la terrible expérience, comme beaucoup d'autres, de visiter un hôpital à Kaboul, pas même hors de la ville, et d'y voir des bébés souffrant de malnutrition, vision que j'aurai du mal à oublier, en dépit d'une vie entière à faire ce genre d'expérience. J'ai été véritablement choqué.

Comme M. Alakbarov l'a dit, la pire sécheresse qu'ait connue l'Afghanistan en pratiquement 30 ans a touché les trois quarts de ses provinces, en plus de tout ce que le pays endure par ailleurs, ce qui signifie que la production agricole devrait être en dessous de la moyenne pour la récolte à venir. La plupart des foyers ruraux, nous l'avons dit en d'autres occasions, auront épuisé leurs stocks alimentaires de façon dangereusement précoce pendant la période de soudure de cette année. L'économie, ainsi que nous l'avons là encore entendu de M. Alakbarov, demeure le premier facteur des besoins humanitaires dans tout l'Afghanistan. Il y a maintenant 25 millions de personnes qui vivent dans la pauvreté, soit plus du double qu'en 2011. La pauvreté est la raison la plus fréquente pour laquelle les gens abandonnent leur foyer en Afghanistan, tandis que le manque d'argent est le principal obstacle qui empêche d'accéder à des services de base tels que les soins de santé et l'électricité. Aujourd'hui, le ménage moyen dépense près des trois quarts de ses revenus dans la seule nourriture. L'intensification de la réponse humanitaire nous a permis d'éviter une famine potentielle, et M. Alakbarov a donné des chiffres sur les personnes que nous avons pu aider pendant les premiers mois de l'année, jusqu'à la fin de l'hiver. Toutefois, nous n'avons pas le luxe de la complaisance. Aujourd'hui, 19 millions de personnes, soit près de la moitié de la population, sont en situation d'insécurité alimentaire, dont 6,6 millions, nombre qui donne le tournis, à des niveaux d'urgence. Il n'y a nulle part ailleurs dans quelque pays du monde autant de personnes qui risquent la famine.

Je m'exprime ici en partie dans le contexte de la dérogation pour raison humanitaire que le Conseil a approuvée en adoptant sa résolution 2615 (2021) en décembre. Sa mise en œuvre rapide par les États Membres a été décisive pour que les partenaires humanitaires soient toujours en mesure de recevoir des fonds et de faire leur travail. Actuellement, en Afghanistan, plus de 190 partenaires fournissent chaque jour une aide essentielle à des millions de personnes. L'intensification de l'aide humanitaire, nous l'avons entendu, a jusqu'à présent permis d'atteindre 20 millions de personnes dans la totalité des 401 districts du pays, bien que l'incidence en soit clairement variable d'un district à l'autre. Cette opération couvre tous les secteurs, l'aide alimentaire étant le plus vaste, mais qui comprennent aussi le logement, la santé, la nutrition et d'autres.

L'un des éléments clefs de la dérogation pour raison humanitaire accordée par le Conseil était de permettre le virement et le paiement de fonds et de ressources économiques nécessaires pour la programmation humanitaire à des entités publiques telles que les ministères de tutelle, les installations de santé et la compagnie d'électricité publique. Je puis assurer le Conseil que les groupes humanitaires qui acheminent de l'aide en Afghanistan prennent très au sérieux la surveillance de la programmation et des transferts financiers. Une unité officielle d'atténuation des risques est en cours de création sous la direction de M. Alakbarov lui-même, et une équipe spéciale composée d'organisations travaillant dans le pays a déjà été constituée. Surtout, les organisations humanitaires ont mis leurs propres systèmes sous surveillance afin de réduire autant que possible le risque de détournement de fonds et de ressources économiques. Ces mesures comprennent des vérifications ponctuelles, des rapprochements de données, des vérifications photographiques, des certificats d'achèvement des projets et des mécanismes de plainte, autant de procédures inspirées d'expériences du monde entier mais particulièrement pertinentes, importantes et essentielles en Afghanistan aujourd'hui. Avant les transactions, les organismes veillent à ce que les partenaires et les fournisseurs soient d'abord passés au crible de la Liste récapitulative du Conseil de sécurité. Malgré les circonstances difficiles, les organismes et les partenaires essaient de s'assurer, durant les distributions, que des représentants locaux et des responsables publics soient également présents pour surveiller la livraison. Bien sûr, comme ailleurs, les opérations des Nations Unies impliquent également un contrôle après la distribution. Cependant, alors que nous parvenons

à aider un nombre sans précédent de personnes, ainsi que M. Alakbarov nous l'a rappelé, il nous reste encore des montagnes à gravir. À cet égard, je voudrais m'arrêter sur trois domaines dans lesquels je crois qu'il y a des obstacles.

Premièrement, le système bancaire officiel continue de bloquer les virements à cause d'une prévention excessive du risque, ce qui perturbe les canaux de paiement et entraîne des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement. Environ la moitié des organisations qui ont répondu à la dernière enquête de suivi du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont indiqué rencontrer des difficultés pour virer des fonds vers l'Afghanistan. Cela dit, même si cela reste clairement un problème, la proportion des organisations qui avaient indiqué la même chose en octobre de l'an dernier s'élevait à 87%. La tendance est donc positive, mais les chiffres demeurent alarmants. Si la situation s'améliore, des problèmes persistent. Quelque 80% des organisations subissent des retards dans le virement des fonds, deux tiers d'entre elles signalant que leurs banques internationales continuent de refuser les virements, ce qui est exactement ce que la dérogation avait pour but d'éviter. Plus de 60% des organisations citent comme obstacle programmatique un manque de liquidités disponibles dans le pays.

En dépit des efforts déployés pour trouver une solution temporaire au dysfonctionnement du système bancaire par l'intermédiaire d'un fonds de change dit humanitaire, nous voyons peu de progrès, en raison de la résistance, dois-je souligner, des autorités de facto. Ce problème ne va pas se régler tout seul. Sous la direction de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, il faudra remédier à la défaillance générale du système bancaire officiel, et je sais que la Mission fait tout ce qu'elle peut en ce sens. En attendant, nous avons besoin de cette facilité de change humanitaire pour pouvoir réaliser les virements qui restent difficiles.

Le deuxième obstacle auquel nous sommes confrontés concerne la collaboration entre les organisations humanitaires et les autorités de facto des Taliban. Malheureusement, les autorités nationales et locales cherchent de plus en plus à jouer un rôle dans le choix des bénéficiaires et à privilégier l'acheminement de l'aide aux personnes figurant sur leurs propres listes de priorités, tout en invoquant un niveau de besoin quasi universel, en totale contradiction avec les promesses faites à mes collègues et à moi-même en septembre dernier, comme vous vous en souvenez peut-être, Monsieur le Président.

Nous constatons également que les Taliban multiplient les demandes de données et d'informations sur le budget et les contrats de travail. Il s'agit d'un problème de longue date qui nuit à nos relations avec les Taliban depuis des décennies. Les organisations non gouvernementales, en particulier, sont confrontées à des difficultés persistantes lorsqu'elles tentent d'embaucher des Afghanes pour certains postes.

Les cas d'ingérence sont plus nombreux aujourd'hui qu'au cours des derniers mois et, la plupart du temps, ils sont réglés en dialoguant avec les autorités de facto concernées. Cependant, pour chaque problème réglé, un autre surgit, parfois au même endroit et avec les mêmes services. La frustration des organisations d'aide, des communautés locales et des collectivités locales est désormais beaucoup plus palpable. Ces ingérences entraînent des retards dans la programmation et, bien sûr, compromettent l'accès aux services.

La situation des femmes et des filles reste aussi préoccupante aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été. En fait, elle est même pire que jamais auparavant. Les autorités de facto ont annoncé en mars que les établissements d'enseignement secondaire ne seraient plus ouverts aux filles au-delà de la sixième année, ce qui touche plus d'un million de lycéennes. Cette décision était une grave erreur à l'époque et elle n'a toujours pas été annulée. Aucun autre gouvernement au monde n'interdit l'accès des filles à l'enseignement secondaire. Cela est une fois de plus contraire à la lettre et à l'esprit des promesses faites à l'ONU l'année dernière.

D'autres annonces, notamment l'obligation pour les femmes qui voyagent au-delà de certaines distances d'être accompagnées d'un *mahram*, ou chaperon, limitent encore davantage leur capacité d'accéder à une assistance et à des services vitaux.

Le troisième obstacle est que nous manquons tout simplement de financements. M. Alakbarov a tout à fait raison lorsqu'il dit que la générosité des États Membres a été considérable. Cependant, seul un tiers des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d'aide humanitaire pour l'année en cours a été reçu. Nous avons un plan d'aide d'un peu plus de 4 milliards de dollars. Nous n'avons reçu qu'un tiers de ce montant, malgré des annonces de contributions d'environ 2,4 milliards de dollars lors du lancement en mars. Beaucoup de ces annonces n'ont pas encore été concrétisées.

Nous sommes confrontés à un déficit de financement de 3 milliards de dollars pour les six derniers mois de l'année. L'Afghanistan est probablement dans l'une des pires situations au monde en termes d'écart entre le

financement reçu et les besoins à satisfaire. Je voudrais m'associer à nouveau aux observations formulées par M. Alakbarov. L'heure n'est pas à l'hésitation. Sans intervention, sans financement, sans aide humanitaire et sans services de base, le peuple afghan connaîtra un nouvel hiver de mécontentement, de troubles et de souffrance. La sécheresse, il est facile de l'oublier, persistera, provoquant des ravages en termes de rendements agricoles et mettant 6,6 millions d'Afghans au bord de la catastrophe.

Je pense que les organismes d'aide en Afghanistan ont réussi à obtenir des résultats extraordinaires au cours de l'année écoulée, mais il reste beaucoup à faire, et il est possible de faire beaucoup plus. Nous devons nous attaquer à la paralysie économique et bancaire. Nous devons étendre et améliorer notre présence dans tout le pays. Nous devons continuer à plaider pour le respect des droits mais, plus important encore, c'est aussi sur ce point que nous, y compris M. Alakbarov, devons intervenir. Ce n'est pas le moment de se désengager et de laisser l'Afghanistan à un avenir sombre. Le moment est venu de redoubler d'efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Hakim.

M^{me} Hakim (*parle en anglais*) : Je m'appelle Yalda Hakim, et je suis correspondante internationale et présentatrice pour la chaîne BBC News.

Comme cela a été mentionné, de terribles événements ont eu lieu en Afghanistan au cours des dernières 48 heures, avec un tremblement de terre dans l'est du pays qui a fait plus d'un millier de morts. Des centaines de familles sont aujourd'hui sans abri, et plusieurs personnes seraient encore piégées sous les décombres.

Je suis ici aujourd'hui, non pas en tant que militante ou décideuse, mais en tant que journaliste qui fait des reportages en Afghanistan depuis 15 ans. Je viens également ici aujourd'hui en tant que fille de l'Afghanistan. J'ai un lien très personnel et profond avec ce pays. C'est le pays où je suis née.

Dans mon exposé aujourd'hui, j'espère partager certains des constats que j'ai pu tirer de mes années de reportage sur l'Afghanistan. J'espère également pouvoir transmettre aux membres du Conseil de sécurité quelques-uns des questions que me posent souvent les Afghans, en particulier les Afghanes, femmes et les filles, dont les voix sont particulièrement importantes et doivent être entendues en ce moment.

La prise de contrôle de l'Afghanistan par les Taliban le 15 août dernier a eu un effet transformateur sur la position des femmes et des filles dans la société afghane. Aujourd'hui, cela fait 279 jours que les Taliban ont interdit l'école aux adolescentes. Comme l'a dit M. Griffiths, l'Afghanistan est aujourd'hui le seul pays au monde où les filles ne peuvent pas recevoir une éducation. Elles sont exclues de leurs salles de classe simplement en raison de leur genre. Dans tout le pays, des millions de filles afghanes ont été contraintes d'envisager une vie sans éducation formelle.

Au cours de mon dernier voyage dans le pays, en décembre 2021, j'ai rencontré Sheila Dost, une femme de 42 ans. Sheila a retenu ses larmes en me racontant le jour où elle a emmené ses deux jeunes enfants pour manifester contre les restrictions imposées par les Taliban sur l'éducation des filles. Elle m'a raconté comment elle a expliqué à ses enfants qu'ils risquaient leur vie en manifestant, mais que cela en valait la peine si cela permettait aux filles de retourner à l'école.

Avant que les Taliban ne prennent le contrôle de l'Afghanistan, cette mère de trois enfants était enseignante dans un établissement secondaire. Cependant, comme des millions d'autres femmes fonctionnaires, Sheila a reçu l'ordre de ne plus se rendre au travail. Elle reste maintenant chez elles aux côtés de sa fille de 12 ans, Mursal, qui n'a plus le droit d'aller à l'école.

Sheila était adolescente lorsque les Taliban ont pris le pouvoir pour la première fois, dans les années 90. Elle m'a dit qu'elle ne voulait pas que sa fille soit privée d'une éducation comme elle l'a été. Sheila avait beaucoup d'espoirs pour l'avenir de sa fille et celui de ses élèves. Mais aujourd'hui, elle a le sentiment de les avoir trahis en leur disant de rêver en grand. Comme tant d'autres Afghanes courageuses et intrépides, cette mère de trois enfants refuse d'être effacée de la vie publique et m'a dit qu'elle continuerait de se battre pour les droits des filles et des femmes en Afghanistan. C'est cette détermination sans faille qui donne à Sheila et à un petit groupe de femmes le courage de descendre dans la rue pour protester, au risque d'être battues, arrêtées ou pire encore.

Certaines des manifestantes à qui j'ai parlé m'ont dit que des Taliban les avaient menacées de leurs armes, les avaient aspergées de gaz lacrymogène et leur avaient crié des insultes. Nous avons également reçu des informations inquiétantes selon lesquelles les Taliban auraient enlevé et détenu certaines de ces manifestantes. Ces disparitions ont suscité l'effroi au sein de la société civile afghane. Une militante, Marzia, m'a dit

qu'elle continuait de recevoir des menaces par téléphone et qu'elle n'avait d'autre choix que de changer régulièrement de cachette.

Le mois dernier, le 9 mai, les Taliban ont ordonné aux femmes et aux filles au-delà d'un certain âge de se couvrir le visage en public et d'éviter de sortir, dans la mesure du possible. Les punitions en cas de violation du décret seront infligées aux membres masculins de leur famille. Le 21 mai, le Ministère du vice et de la vertu des Taliban a ordonné à toutes les présentatrices de télévision de se couvrir le visage, déclarant que la décision était définitive et qu'il n'y avait pas de discussion possible.

En réaction, les présentateurs de plusieurs grandes chaînes d'information en Afghanistan ont porté des masques à l'antenne en signe de solidarité. Farida Sial, la présentatrice du journal de la chaîne *TOLOnews*, m'a dit que chaque jour, elle a l'impression qu'une partie d'elle-même est en train de mourir et qu'il est extrêmement difficile de parler et de respirer en ayant le visage couvert, surtout pendant les longues périodes de diffusion.

En tant que journaliste, j'ai couvert de nombreuses zones de guerre. J'ai vu les effusions de sang et la dévastation causées par les conflits. Mais ce qui se passe en Afghanistan est unique au monde. À ma connaissance, il s'agit du changement le plus soudain et le plus radical touchant la situation des femmes dans le monde dans l'histoire moderne. Il y a un an, les filles afghanes allaient à l'école. Les Afghanes occupaient des postes de pouvoir dans toute la société afghane. Tout cela a été annulé à une vitesse exceptionnelle.

Je suis également ici en ma qualité de philanthrope. La Fondation Yalda Hakim a été créée en 2018, et pendant trois ans, elle a octroyé des bourses à des étudiantes de l'Université américaine d'Afghanistan et les a aidées à obtenir des stages académiques à l'Université de Georgetown au Qatar et à l'Université d'Oxford au Royaume-Uni. Aujourd'hui, la Fondation poursuit son action et offre des possibilités d'éducation aux Afghans, en particulier les filles et les femmes. La demande d'éducation parmi les jeunes Afghans est plus forte que jamais, mais les possibilités sont radicalement moins nombreuses. Les questions que les jeunes Afghans posent souvent concernent la possibilité pour la communauté internationale de fournir plus de bourses d'études et les moyens d'aider les Afghans qui ne peuvent pas quitter l'Afghanistan à poursuivre leur apprentissage grâce à la technologie.

Je remercie le Gouvernement albanais de m'avoir invitée à prendre la parole devant le Conseil aujourd'hui. Cependant, la question que les Afghanes, femmes et les filles, me posent sans cesse est de savoir si elles ont été oubliées. Est-ce que le monde se soucie d'elles ? Et si oui, qu'est-il prêt à faire ? Je demande aux membres du Conseil de penser à la réponse qu'ils donneraient aux femmes et aux filles qui posent cette question.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Hakim de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Royan.

M^{me} Royan (*parle en anglais*) : Je m'appelle Yalda Royan et je viens d'Afghanistan, le pire pays au monde pour les femmes et le seul pays où les filles ne sont pas autorisées à aller à l'école au-delà de la sixième année du cycle primaire. Je représente VOICE Amplified, une organisation humanitaire féministe, et je suis membre fondatrice de l'Afghan Women's Advocacy Group. Je suis de tout cœur avec mon peuple touché par le tremblement de terre. C'est une douleur terrible que d'avoir à creuser d'innombrables tombes en une seule journée, et nous en avons fait l'expérience à maintes reprises.

Les Afghanes ont averti le Conseil de sécurité que les promesses des Taliban de respecter les droits des femmes étaient mensongères. Nos avertissements n'ont pas été pris en compte et aujourd'hui, nous payons le prix de la négligence de la communauté internationale, y compris tous les pays représentés à cette table. Sous le régime des Taliban, nous subissons d'ignobles atrocités, la faim extrême et la suppression de nos droits humains. Les militants et les journalistes ont cessé leurs activités par crainte de représailles. Depuis le mois d'août, les Taliban ont publié une trentaine de décrets qui écartent systématiquement les femmes à la vie publique, mais seuls quelques-uns ont fait la une des journaux internationaux.

Les Taliban imposent ces décrets par l'intimidation et la violence. Par exemple, en avril, ils ont sauvagement torturé et tué une jeune sage-femme à Mazar-e Charif. Ils lui ont amputé les jambes, l'ont poignardée, puis lui ont tiré dessus à 12 reprises, simplement parce qu'elle était une femme et une Hazara. Pourtant, les Afghanes continuent, au péril de leur vie, de protester contre ces violations de leurs droits fondamentaux par les Taliban. En outre, des centaines d'anciens fonctionnaires, ainsi que toute personne qui s'oppose au régime des Taliban, ont été pris pour cible, torturés ou tués. Les Tadjiks des provinces du Panjshir, de Baghlan et de Takhar

continuent d'être arbitrairement arrêtés, tués, torturés ou déplacés de force. Le 10 juin, dans le Panjshir, les Taliban ont arrêté Zamanuddin, un étudiant tadjik, ainsi que son frère. Ils lui ont demandé de révéler l'emplacement des bases du Front national de résistance. Lorsqu'il a répondu qu'il ne savait pas, les Taliban lui ont coupé une oreille, lui ont tiré une balle dans l'œil et l'ont jeté du haut d'une montagne. Son frère a lui aussi été tué. Voilà le vrai visage des Taliban, qui tentent d'obtenir reconnaissance et légitimité auprès du Conseil.

Selon des militants locaux, depuis le mois de mars, les Kuchis ont attaqué des Hazara dans les districts de Behsud, Malistan, Jaghour et Shaikh Ali. Ils ont tué et blessé 31 personnes, incendié des centaines de maisons et pris 21 personnes en otage, dont la plupart sont toujours portées disparues. Les Hazara ont également été visés par huit explosions rien qu'en avril, mais dans sa déclaration condamnant ces attaques, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) n'a même pas mentionné l'appartenance ethnique des victimes. Je voudrais demander au Conseil de sécurité combien d'autres Hazara doivent être tués pour que de tels actes soient reconnus comme un crime de génocide, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ?

En mars, le Conseil a fait un pas important en renouvelant le mandat de la MANUA et en plaçant les droits humains, y compris les droits des femmes, au centre de son action. S'il est vrai que la MANUA a déçu nos attentes par le passé, elle peut être utile au peuple afghan à l'avenir. Malgré les nombreuses violations choquantes telles que celles que je viens d'énumérer, jusqu'à présent, la MANUA n'a jamais dénoncé publiquement ces atrocités et n'a publié aucun rapport périodique sur la protection des civils depuis juillet 2021. Dans bon nombre de cas, les chiffres rapportés par la MANUA sont également inférieurs aux chiffres réels. Par exemple, la MANUA a signalé 10 exécutions extrajudiciaires de personnes accusées d'être affiliées au Front national de résistance au cours des cinq derniers mois, alors que les communautés locales ont retrouvé 10 corps dans le Panjshir rien que ces deux dernières semaines. En outre, nombreux sont les Afghans qui estiment que la MANUA manque de neutralité dans ses interactions avec les Taliban et qu'elle minimise leurs atrocités. La MANUA doit recommencer immédiatement à publier des rapports périodiques, et veiller à ce que tous ces rapports contiennent des informations exactes et sans complaisance qui reflètent les réalités sur le terrain.

Les Taliban n'ont pas formé de gouvernement représentatif. À ce jour, nous n'avons vu aucun effort réel de la part de la MANUA pour faciliter un dialogue inclusif entre les Afghans, les Taliban et la communauté internationale qui puisse remettre l'Afghanistan sur la voie de la paix. Pour être crédible aux yeux des Afghans, la MANUA doit donner la priorité à la participation de diverses organisations de femmes afghanes et de responsables politiques en exil dans tout processus politique futur. Elle ne peut pas dialoguer uniquement avec les dirigeants des Taliban.

La MANUA est tenue de garantir l'accès à l'aide humanitaire pour tous les Afghans, sans exception. Pourtant, les Taliban continuent de manipuler la distribution de l'aide et s'assurent que leurs partisans et les régions sous leur contrôle en bénéficient, tandis que les ménages dirigés par des femmes et les groupes ethniques marginalisés en sont privés. Cela montre bien pourquoi on ne peut pas favoriser l'aide humanitaire aux dépens des droits humains. Si la MANUA ne parvient pas à demander des comptes pour le détournement de l'aide, les Taliban poursuivront leurs activités terroristes grâce à l'aide humanitaire fournie par l'ONU.

Bien que les membres de la société civile afghane soient profondément sceptiques quant à l'engagement du Conseil, ils m'ont demandé de dire aux membres du Conseil que les déclarations qui condamnent les violations des Taliban ne seront efficaces que si elles s'accompagnent d'actions concrètes. Ce n'est pas seulement la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan qui sont en jeu. Sous le règne des Taliban, notre pays est une fois de plus en passe de devenir le refuge de prédilection des groupes terroristes dont les activités ne s'arrêteront pas à nos frontières. C'est pourquoi je demande au Conseil de prendre les mesures suivantes.

Il doit supprimer toutes les dérogations accordées aux dirigeants des Taliban visés par les sanctions si aucune avancée n'est constatée en ce qui concerne les droits des femmes dans les 60 jours. Lundi, le Conseil a renouvelé les dérogations à l'interdiction de voyager en faveur de 13 dirigeants des Taliban. Même si le retrait de Said Ahmed Shahidkhel et d'Abdul Baqi Basir Awal Shah de la liste des bénéficiaires d'une exemption et la réduction de la durée des dérogations sont des mesures positives, la société civile afghane est profondément déçue par le manque de fermeté du Conseil de sécurité envers les Taliban et leur mépris total des droits humains, qui ferme la porte à un éventuel dialogue. Si les Afghanes ne peuvent pas se déplacer

librement, pourquoi les Taliban le pourraient-ils ? Au cours des 60 prochains jours, le Conseil doit surveiller de près les politiques des Taliban en matière de droits des femmes. S'ils n'annulent pas les décrets rétrogrades concernant les droits des femmes, notamment l'interdiction concernant l'éducation des filles et les restrictions relatives à la circulation, à la tenue vestimentaire et au droit des femmes de travailler, ou s'ils imposent de nouvelles restrictions, le Conseil ne doit pas proroger les dérogations à l'interdiction de voyager ni lever le gel des avoirs pour un quelconque dirigeant taliban. Il doit également révoquer les dérogations accordées à Abdul-Haq Wassiq, Directeur général des services de renseignements, et à Fazl Mohammad Mazloom, Vice-Ministre de la défense, qui se sont rendus coupables de violations des droits humains, notamment l'arrestation, la détention et la répression de défenseurs des droits humains et de journalistes.

Le Conseil doit demander à la MANUA de s'attacher en priorité à faciliter un dialogue inter-afghan inclusif, dès que le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, homme ou femme, aura été nommé. Le processus de Doha, qui a été soutenu par le Conseil de sécurité, était terriblement imparfait car les Afghans n'étaient pas représentés à la table de négociation. Mais un dialogue intra-afghan inclusif, que le Conseil a appelé de ses vœux, est la seule solution viable pour parvenir à la paix. La MANUA doit garantir la participation de tous les Afghans, y compris les femmes, et de tous les groupes ethniques. Abandonner l'Afghanistan à une dictature incompétente et dangereuse ne fera que perpétuer la pauvreté et la violence.

J'exhorte également les membres du Conseil à appuyer tous les efforts visant à faire en sorte que les Taliban répondent des exactions qu'ils ont commises et continuent de commettre. En tant qu'États Membres, ils doivent soutenir financièrement le mandat du Rapporteur spécial sur l'Afghanistan et veiller à ce qu'il ait pleinement accès à toutes les régions du pays. Ils doivent appuyer la création d'une mission d'établissement des faits ou tout autre mécanisme d'enquête chargé de surveiller les violations des droits humains et atteintes à ces droits commises par toutes les parties, de recueillir les preuves pertinentes et d'établir des rapports réguliers. Si le Conseil veut être pris au sérieux par les Taliban, ou par qui que ce soit d'autre, il doit tenir parole et appuyer concrètement les droits des femmes. Le Conseil doit veiller à ce que la MANUA mette en oeuvre son mandat, et il doit faire subir aux Taliban les conséquences de l'horrible traitement qu'ils infligent aux femmes. Il doit cesser de traiter les Afghanes avec

condescendance en leur décernant des prix et en leur adressant des louanges creuses. Collectivement et individuellement, les membres du Conseil de sécurité disposent d'un pouvoir et de ressources extraordinaires. Je les exhorte à en faire usage pour prendre des mesures concrètes et redonner leur dignité et leurs droits à tous les Afghans.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Royan de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant tout exprimer nos condoléances à tous ceux et celles qui ont été touchés par le tremblement de terre dévastateur qui a frappé hier l'est de l'Afghanistan. Cette catastrophe inflige de nouvelles souffrances encore plus grandes à des civils déjà durement éprouvés par la crise humanitaire, économique et des droits humains, et un accès humanitaire sûr et sans entrave doit être garanti.

Je tiens par ailleurs à remercier M. Griffiths et M. Alakbarov des informations actualisées qu'ils nous ont utilement transmises sur la situation en Afghanistan, sur l'action dont s'acquitte la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) conformément à son nouveau mandat, et sur la fourniture d'une aide humanitaire et d'un appui aux besoins humains fondamentaux. Nous remercions également de tout cœur M^{me} Royan pour son message éloquent, notamment sur l'importance du respect des droits humains universels des Afghanes, femmes et filles, ainsi que M^{me} Hakim pour avoir partagé ses éclairages et son point de vue.

Depuis notre dernière séance périodique sur l'Afghanistan en mars (voir S/PV.8984), le Conseil a convoqué deux réunions extraordinaires pour discuter de la détérioration continue de la situation des droits humains en Afghanistan, notamment les décisions préjudiciables prises par les Taliban pour restreindre l'éducation des filles et la participation des femmes à la vie publique. D'une seule voix, le Conseil de sécurité a appelé les Taliban à revenir rapidement sur ces politiques et pratiques, notamment sur les restrictions qui limitent l'accès des femmes et des filles à l'éducation et à l'emploi et qui entravent leur liberté de circulation. Non seulement ces restrictions anéantissent les chances qu'a l'Afghanistan de faire face à une situation humanitaire et économique difficile et de s'en relever, mais elles font également reculer les espoirs de stabilité et de paix en Afghanistan. Alors que le Conseil de sécurité discute aujourd'hui de la manière dont la communauté

internationale peut garantir l'octroi d'une aide humanitaire et d'un soutien propres à répondre aux besoins humains fondamentaux en Afghanistan, nous devons à nouveau exhorter les Taliban à faire plus pour atténuer la crise humanitaire et à ne pas continuer à aggraver la crise des droits humains.

Le Conseil se félicite de la récente visite du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan. Nous nous faisons l'écho de ses préoccupations concernant les attaques, les disparitions et les meurtres d'anciens responsables gouvernementaux, de membres des forces de sécurité, de procureurs et de juges, de journalistes et de professionnels des médias qui ont été signalés, ainsi que d'autres représailles contre les personnes qui font entendre leur voix dans une société régie par la peur et non par le droit. Il incombe aux autorités de facto de mettre fin à toutes les arrestations et détentions arbitraires, y compris les détentions au secret, ainsi qu'aux actes de torture et aux exécutions extrajudiciaires. Nous exhortons également les autorités de facto à ouvrir des enquêtes sur les disparitions, notamment celle d'Alia Azizi, Directrice de la prison pour femmes d'Herat, qui a disparu en octobre dernier.

Il est indispensable, pour la réconciliation et la paix, de protéger les civils et la dignité humaine. La Norvège s'alarme de l'escalade de la violence dans certaines régions d'Afghanistan et des attaques terroristes fréquentes contre les civils et les infrastructures civiles, souvent dans des communautés ethniques ou religieuses minoritaires. Nous appelons également toutes les parties à prévenir et à cesser le recrutement et l'utilisation d'enfants dans ce conflit armé. Et nous soulignons l'importance que revêt le mandat de la MANUA s'agissant de surveiller et de signaler les violations et les atteintes contre les enfants et d'inciter les parties à prendre des engagements et des mesures pour y mettre fin et les prévenir. Le Conseil de sécurité a chargé sans ambiguïté la MANUA de dialoguer avec tous les acteurs politiques et parties prenantes afghans concernés, y compris les Taliban, afin de faciliter un dialogue inclusif et de promouvoir une gouvernance représentative.

La communauté internationale doit continuer d'appuyer l'Afghanistan. Cela signifie que nous devons nous aussi engager le dialogue avec les autorités de facto, responsables au premier chef de répondre aux besoins du peuple afghan et de tenir leurs promesses. À défaut, nous nous priverons des pistes les plus importantes pour infléchir la trajectoire inquiétante sur laquelle est actuellement engagée l'avenir de l'Afghanistan.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer nos plus sincères condoléances aux familles des victimes du tremblement de terre dévastateur survenu en Afghanistan, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont été touchées. L'Inde partage la douleur du peuple afghan et est prête à apporter son aide et son soutien en ces temps difficiles.

Je remercie le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, M. Ramiz Alakbarov, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, de leurs exposés. Je remercie également M^{me} Yalda Hakim et M^{me} Yalda Royan de leurs présentations.

Pays voisin et partenaire de longue date de l'Afghanistan, l'Inde a un intérêt direct à ce que la paix et la stabilité soient rétablies dans ce pays. Compte tenu de nos liens historiques et civilisationnels étroits avec le peuple afghan, nous sommes donc vivement préoccupés par les faits nouveaux survenus récemment dans le pays, en particulier la détérioration de la situation humanitaire.

L'Inde a appuyé l'adoption de la résolution 2615 (2021), qui autorise la fourniture d'une aide humanitaire à l'Afghanistan tout en garantissant que le Conseil de sécurité continue d'exercer son contrôle pour prévenir tout détournement éventuel de fonds et toute utilisation abusive des dérogations aux sanctions. Nous prenons bonne note de l'exposé du Coordonnateur des secours d'urgence sur l'application de cette résolution, ainsi que des préoccupations qu'il a exprimées. Nous espérons que les organismes des Nations Unies et leurs partenaires humanitaires tireront pleinement parti des dérogations humanitaires prévues à la résolution, et qu'il sera remédié aux anomalies. Dans ce contexte, nous réaffirmons que l'aide humanitaire doit être fondée sur les principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. L'aide humanitaire doit être fournie sans discrimination et être accessible à tous, sans distinction d'ethnie, de religion ou de conviction politique. L'aide doit notamment être fournie en priorité aux plus vulnérables, y compris les femmes, les enfants et les minorités.

Pour répondre aux besoins humanitaires du peuple afghan, l'Inde a envoyé plusieurs cargaisons d'aide humanitaire, soit 30 000 tonnes de blé, 13 tonnes de médicaments, 500 000 doses de vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19) et des vêtements d'hiver. Ces envois humanitaires ont été remis à l'hôpital pour enfants Indira Gandhi, à Kaboul, ainsi qu'à des organismes spécialisés des Nations Unies, tels que l'Organisation mondiale de la Santé et le Programme alimentaire mondial (PAM). Pour garantir une

distribution juste et équitable du blé fourni au titre de l'aide indienne, le Gouvernement indien a signé avec le PAM un accord aux termes duquel ce dernier distribuera 50 000 tonnes de blé en Afghanistan. L'envoi de ce blé en Afghanistan a déjà commencé. En outre, afin de surveiller l'usage fait de l'aide médicale et alimentaire indienne et de continuer d'évaluer les besoins humanitaires de la population afghane, une équipe indienne s'est rendue les 2 et 3 juin à Kaboul, où elle a rencontré les représentants des organisations internationales qui s'emploient à distribuer l'aide humanitaire. De plus, l'équipe s'est également rendue sur des sites où sont mis en œuvre des programmes et des projets indiens, tels que l'hôpital pour enfants Indira Gandhi, le lycée Habibia, la sous-station électrique de Chimtala et le centre de distribution de blé du Programme alimentaire mondial. Nous nous apprêtons à expédier de nouvelles cargaisons d'aide médicale et de céréales alimentaires à l'Afghanistan. Nous avons également fait don à l'Iran de 1 million de doses de Covaxin, le vaccin indien contre la COVID-19, en vue de leur administration aux réfugiés afghans qui se trouvent dans ce pays. Par ailleurs, nous avons apporté notre aide à l'UNICEF en fournissant près de 60 millions de doses de vaccins contre la poliomyélite et deux tonnes de médicaments essentiels.

Comme toujours, notre approche en ce qui concerne l'Afghanistan sera guidée par notre amitié historique et nos relations privilégiées avec le peuple afghan.

S'agissant de la voie à suivre en Afghanistan, les attentes de la communauté internationale ont été clairement énoncées dans la résolution 2593 (2021) et réaffirmées par la suite, notamment dans la résolution 2626 (2022). Il s'agit de veiller à ce que le territoire afghan ne soit pas utilisé pour lancer des attaques terroristes contre d'autres pays, de superviser la formation d'un gouvernement véritablement inclusif et représentatif, de lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue et de protéger les droits des femmes, des enfants et des minorités.

L'Inde suit de près la situation en matière de sécurité en Afghanistan et collabore étroitement avec la communauté internationale pour parvenir à un consensus sur les questions de sécurité, de paix et de stabilité. Nous condamnons fermement l'attentat terroriste perpétré contre le Gurudwara Dashmesh Pita Sahibji à Kaboul le 18 juin. Les attaques terroristes contre les lieux de culte des communautés minoritaires et le fait de s'en prendre à la population civile innocente demeurent une source de grave préoccupation.

Selon les récentes conclusions du rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), les autorités en place doivent prendre des mesures beaucoup plus fermes pour honorer leurs engagements en matière de lutte contre le terrorisme. On constate une intensification notable de la présence de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) dans le pays et de sa capacité de mener des attaques. L'EIL-K, dont la base se trouverait en Afghanistan, continue de brandir la menace d'attentats contre d'autres pays. Le rapport souligne également que les Taliban doivent encore rompre leurs liens avec d'autres groupes terroristes tels qu'Al-Qaida, qui est toujours active. Les liens entre les groupes inscrits sur la Liste tenue par le Conseil, tels que Lashkar-e-Tayyiba et Jaish-e-Mohammed, ainsi que les déclarations provocatrices d'autres groupes terroristes opérant depuis l'Afghanistan, constituent une menace directe pour la région. Les préoccupations sont donc vives et elles requièrent notre attention immédiate et une action unie afin de veiller à ce que l'Afghanistan ne devienne pas un sanctuaire pour d'autres organisations terroristes, notamment l'EIL-K, Al-Qaida, Jaish-e-Mohammed et Lashkar-e-Tayyiba. Nous devons voir des progrès concrets s'agissant de garantir que ces groupes et entités terroristes, et leurs émanations ne reçoivent aucun appui, tacite ou direct, que ce soit du territoire afghan ou des sanctuaires de la terreur basés dans la région.

Sur le plan politique, l'Inde continue de plaider pour que le pouvoir politique en Afghanistan soit représentatif de toutes les composantes de la société afghane. Un gouvernement largement ouvert, inclusif et représentatif est nécessaire pour le dialogue dans le pays et les contacts internationaux.

Nous sommes vivement préoccupés par l'évolution récente de la situation en Afghanistan, qui a des conséquences directes sur les Afghanes, femmes et filles. Les tentatives visant à écarter les femmes de la vie publique en Afghanistan se multiplient. Nous nous joignons à l'appel lancé par d'autres pour garantir la protection des droits des femmes et des enfants et pour veiller à ce que les acquis obtenus de haute lutte au cours des deux dernières décennies ne soient pas réduits à néant.

La paix et la sécurité en Afghanistan sont une nécessité absolue que nous devons tous nous efforcer de concrétiser collectivement. L'Inde continuera à jouer le rôle qui lui revient dans la poursuite de cet objectif. Les intérêts de la population afghane resteront au cœur de notre action en Afghanistan.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens moi aussi à exprimer mes plus sincères condoléances au peuple afghan à la suite du tremblement de terre dévastateur survenu hier. Nos pensées et nos prières accompagnent toutes les personnes touchées, et l'Irlande participe bien entendu à l'intervention humanitaire d'urgence.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths et M. Alakbarov de leurs exposés très instructifs, quoique guère réjouissants. Je souhaite la bienvenue à Yalda Hakim et Yalda Royan. Leur place est ici avec nous, autour de cette table. Nous leur sommes très reconnaissants de leur participation et nous n'oublierons pas leurs messages, pas plus que les femmes et les filles d'Afghanistan.

Le rapport du Secrétaire général (S/2022/485) est on ne peut plus clair quant à la situation de l'Afghanistan sous les Taliban. L'Afghanistan n'est pas un pays plus stable ou plus sûr sous les Taliban. Rien que la semaine dernière, nous avons pu voir le rayon d'action des organisations armées dans le pays et les ravages qu'elles y causent, avec des attentats perpétrés contre un temple sikh à Kaboul, sur un marché bondé à Nangarhar et contre une mosquée dans la province de Kondo. L'Afghanistan n'a pas gagné en stabilité.

La terrible réalité est que des millions de personnes appartenant aux communautés minoritaires en Afghanistan ne bénéficient d'aucune sécurité ni sûreté. Il en va de même pour les millions de femmes et de jeunes filles en Afghanistan, des femmes et des jeunes filles qui ne jouissent d'aucune liberté de circulation et qui sont contraintes de vivre derrière des portes closes, privées de leur indépendance.

Le 7 mai, les Taliban ont promulgué un nouveau décret visant à réduire au silence et à effacer les Afghanes de la société. Cette décision est la preuve que les Taliban estiment que les droits des femmes relèvent de leur pouvoir discrétionnaire. Où sont les droits humains universels que les États Membres de l'ONU, y compris l'Afghanistan, reconnaissent depuis des décennies ? Demandez aux Taliban.

Le fait est que les Afghanes sont assiégées, ciblées, intimidées, maltraitées, surveillées et véritablement écartées de la vie publique. Nous l'avons entendu aujourd'hui, dans la description sans détour qu'ont faite Yalda Hakim et Yalda Royan. Il m'a été très difficile d'entendre ces récits.

Le bilan honteux du déni d'éducation qui frappe les filles afghanes ne cesse de s'aggraver. Aujourd'hui, cela fait 279 jours que les filles sont privées d'éducation. Nous entendons souvent dire que les femmes sont encore autorisées à travailler en Afghanistan dans certaines circonstances, notamment en qualité de médecins. Mais je me demande combien de jeunes Afghanes auront la chance de travailler comme médecins demain si elles ne sont même pas autorisées à avoir accès à l'éducation aujourd'hui. Nous savons toutes et tous quel est l'objectif poursuivi, et nous ne pouvons l'accepter.

Malgré les tentatives des Taliban, les femmes et les filles d'Afghanistan conservent une voix forte, puissante et incontestable. Des femmes courageuses comme M^{me} Royan s'en assurent. Ainsi que M^{me} Hakim nous l'a dit aujourd'hui, des femmes d'une détermination sans faille agissent et manifestent, au péril même de leur vie, de celle de leur famille et de leur communauté. L'Irlande continuera à se tenir aux côtés des femmes d'Afghanistan. Nous continuerons à faire entendre leur voix et à œuvrer pour que leurs droits soient respectés.

Les immenses défis auxquels l'Afghanistan se trouve confronté ne sauraient être relevés sans une participation pleine et véritable des Afghanes à la vie publique. Les dommages causés à la société et à l'économie afghanes par cette odieuse répression sont déjà visibles. L'Afghanistan ne saurait prospérer ni se développer si la moitié de sa société demeure enfermée derrière des portes closes, avec une main attachée derrière le dos.

Comme nous l'avons entendu, les besoins humanitaires en Afghanistan sont considérables et une intervention à grande échelle s'impose de toute évidence. L'Irlande reste vivement préoccupée par la situation catastrophique qui prévaut dans le pays en matière d'insécurité alimentaire. La détection de conditions correspondant à la phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire dans la province de Ghor requiert notre attention. M. Martin Griffiths et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général nous l'ont dit aujourd'hui : des personnes vont mourir de faim et la malnutrition va compromettre l'avenir de millions d'enfants afghans. Le tremblement de terre survenu hier ne fera qu'exacerber l'ampleur des besoins.

Dans ce contexte, nous condamnons les ingérences persistantes des Taliban dans l'aide humanitaire, dont font état certains rapports. L'aide humanitaire fournie par l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales ne doit pas et ne peut pas faire l'objet d'interférences ni de détournements politiques. Priver de nourriture les personnes dans le besoin est un acte répréhensible. Il s'agit d'une exaction.

Depuis près d'un an, nous nous réunissons ici et nous entendons dire que les Taliban ont changé, qu'il ne s'agit que d'un cabinet intérimaire des Taliban, qu'une gouvernance inclusive sera mise en place, que l'éducation des filles suivra dans un avenir proche, que les décrets contre les droits des femmes ne doivent pas être une source d'inquiétude.

En août dernier, nous avons déclaré (voir S/PV.8831 et S/PV.8848) que nous jugerions les Taliban à l'aune de leurs actes, et non de leurs paroles. Eh bien, leurs paroles se sont révélées systématiquement creuses, et leurs actes en disent long. Ils ont porté atteinte aux droits humains, fait disparaître les femmes, attaqué les minorités, pris pour cible les journalistes, tandis que l'économie est en chute libre, l'aide humanitaire détournée et les engagements rompus. Tel est l'Afghanistan des Taliban.

Ici, dans cette salle, il ne suffit pas de se dire que la situation est meilleure qu'elle n'aurait pu l'être, qu'il faut laisser du temps aux Taliban. Cette semaine déjà, le Conseil a reconnu que nous ne pouvions pas faire comme si de rien n'était. En modifiant les dérogations à l'interdiction de voyager de 1988, nous avons montré que le statu quo ne sera pas toléré. Comme l'a fait observer M^{me} Royan, si les femmes ne peuvent pas se déplacer librement, pourquoi les Taliban le pourraient-ils ? Le peuple afghan souffre. Des vies sont emportées et des avenir sont détruits.

La communauté internationale et le Conseil ont la responsabilité d'intervenir sur la base du respect des droits humains, des principes humanitaires et d'une participation inclusive et représentative, avec la présence de femmes aux réunions et autour de la table, au lieu d'accepter le statu quo. Il nous faut juste avoir la volonté politique de le faire.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer, au nom de ma délégation, mes condoléances au peuple afghan, en particulier aux familles endeuillées, à la suite des pertes en vies humaines et de la destruction de biens et de moyens de subsistance causées par le tremblement de terre qui a frappé l'est du pays hier.

La présente séance consacrée au dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2022/485) offre donc une nouvelle occasion pour le Conseil de faire le point sur l'important travail mené par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) afin de contribuer à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans l'intérêt de la population du pays. La MANUA continue de jouer un rôle essentiel

dans les efforts collectifs que nous déployons en faveur du relèvement et de la reconstruction durables de l'Afghanistan. C'est pourquoi nous devons continuer à exprimer avec force, et d'une seule voix, l'engagement et le soutien sans réserve du Conseil au mandat de la MANUA.

Tout en remerciant le Secrétaire général adjoint, M. Martin Griffiths; le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et fonctionnaire responsable de la MANUA, M. Ramiz Alakbarov, ainsi que la journaliste, Yalda Hakim ; et M^{me} Yalda Royan, représentante de VOICE Amplified, de leurs exposés instructifs, nous voudrions prendre un moment pour rendre hommage à M^{me} Deborah Lyons, ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MANUA, pour son dévouement. Son travail et sa compréhension des rivalités géopolitiques dans la région ont sans conteste contribué à forger un consensus international en faveur du peuple afghan au cours des deux dernières années. Nous la félicitons pour son travail et nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec la personne qui la remplacera. La nomination d'une autre femme aussi compétente serait assurément un message clair et indiscutable de la communauté internationale à l'attention des Taliban, à savoir que les femmes – en l'occurrence, les Afghanes, femmes et filles – ne sont pas une distraction, mais des parties prenantes légitimes au développement politique, social et économique de l'Afghanistan.

Face à la situation alarmante sur le plan humanitaire, politique et de la sécurité qui règne en Afghanistan, le Ghana voudrait formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, la catastrophe qui vient de se produire ne manquera pas d'aggraver la situation de millions de citoyens afghans, qui sont en proie à de graves pénuries alimentaires, sont déplacés à l'intérieur du pays et n'ont pas accès aux services de base, notamment l'accès à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation. C'est pourquoi nous exhortons les organismes humanitaires à intensifier leurs interventions afin d'apporter une aide indispensable à la population, en particulier aux femmes, aux enfants et aux groupes vulnérables, qui sont actuellement les plus touchés par les conditions de vie difficiles. Nous demandons également à la communauté des donateurs et à nos partenaires d'honorer leurs engagements et de maintenir leur soutien aux opérations de secours en Afghanistan, dans la mesure où ce soutien est essentiel pour éviter une catastrophe humanitaire.

Deuxièmement, nous sommes vivement préoccupés par l'absence de progrès sur le plan politique, en ce qui concerne notamment l'instauration d'un dialogue de fond entre les parties afghanes pour parvenir à la réconciliation nationale et mettre en place un gouvernement inclusif. À cet égard, nous condamnons les actes injustifiés des autorités de facto, en particulier au cours des dernières semaines, qui sont tout sauf encourageants. L'imposition de restrictions draconiennes à certaines franges de la population, et plus particulièrement la suppression des droits des femmes et des filles, notamment les tentatives visant à les empêcher de participer pleinement et véritablement au processus de gouvernance, est inacceptable. Nous exhortons les Taliban à mettre un terme à toutes les formes de discrimination et à lever immédiatement toutes les restrictions en vigueur afin de conférer à tous les citoyens afghans le même droit de participer librement à la vie civile et civique.

Le Ghana reste convaincu que nous ne demandons pas aux autorités de facto de déployer des efforts extraordinaires. Au contraire, nous demandons simplement aux Taliban de s'engager à respecter les libertés fondamentales de tous les citoyens afghans, sans discrimination, et de leur garantir un accès égal aux services de base, ainsi qu'à un système judiciaire équitable et à l'emploi, et de garantir la liberté d'expression et de circulation ainsi que le plein accès des filles à l'éducation. C'est le minimum que l'on puisse attendre de tout membre responsable de la communauté internationale, et c'est ce à quoi doivent veiller tous les gouvernements. Nous gardons l'espoir que les autorités de facto continueront à agir de bonne foi et nous appuyons les efforts déployés au niveau mondial pour apporter une assistance durable aux citoyens afghans, dont beaucoup ont besoin d'une aide humanitaire urgente.

Enfin, la menace d'attentats terroristes visant des civils et des sites religieux met en lumière la fragilité des conditions de sécurité et le besoin impérieux d'assurer la protection de la population. Nous exhortons les autorités de facto à faire du maintien de la sécurité une priorité et à mettre en place des mécanismes adéquats pour amener les auteurs d'attentats terroristes et de crimes contre les civils et les infrastructures civiles à répondre de leurs actes. Le Ghana condamne fermement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et il continuera à appuyer les approches multilatérales qui visent à lutter efficacement contre la radicalisation, l'extrémisme violent et les actes terroristes.

Pour terminer, nous considérons que les intérêts du peuple afghan doivent demeurer au cœur des efforts déployés à l'échelle mondiale pour stabiliser la situation dans le pays. La communauté internationale ne peut réussir dans cette entreprise que si nous encourageons le renforcement et le maintien de la coopération entre la MANUA et les autorités de facto. Le Ghana réaffirme une nouvelle fois son attachement à un nouvel Afghanistan stable et sûr, vivant en paix avec ses voisins.

M^{me} Saha (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths, Secrétaire général adjoint, et M. Alakbarov, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, de leurs exposés. Je tiens également à remercier M^{me} Royan et M^{me} Hakim de nous avoir fait part de leurs points de vues très importants. Nous saluons les efforts déployés par les organisations de la société civile pour améliorer le quotidien des Afghans dans le besoin, ainsi que par les journalistes qui attirent l'attention sur les défis auxquels ceux-ci sont confrontés.

Nos pensées vont aux victimes du terrible tremblement de terre survenu hier dans les provinces de Paktika et Khost. Cette catastrophe porte un coup dévastateur à une population déjà très éprouvée, et nous demandons aux donateurs de contribuer d'urgence aux opérations de secours.

L'Afghanistan traverse une période dangereuse. Ainsi que l'ont souligné M^{me} Royan et M^{me} Hakim, le champ d'action des journalistes se réduit, tandis que les menaces pesant sur les membres de groupes religieux et ethniques minoritaires augmentent. Nous sommes préoccupés par la reprise des combats et par les informations faisant état d'exactions à l'encontre des civils dans diverses régions d'Afghanistan, notamment dans le Panjchir. Depuis notre dernière séance publique (voir S/PV.8997) consacrée à la situation en Afghanistan, le Conseil a dû se réunir à deux reprises afin d'examiner les mesures prises par les Taliban pour restreindre les droits et libertés des femmes et des filles en Afghanistan.

Je remercie M^{me} Hakim de faire entendre la voix de femmes comme Sheila, Marzia et Farida. Des Afghans de tous horizons, des théologiens de l'islam et des citoyens ordinaires du monde entier ont condamné les décrets promulgués par les Taliban, qui privent les femmes et les jeunes filles de leur dignité. Les États-Unis se joignent à ces voix pour condamner sans réserve l'annonce faite par les Taliban le 23 mars, interdisant aux filles de retourner dans les écoles secondaires dans la majeure partie du pays, ainsi que le décret du 7 mai imposant de nouvelles restrictions aux femmes et aux filles.

Lorsque les Taliban prendront des mesures pour respecter leurs engagements, nous nous en féliciterons. Par exemple, nous nous félicitons de l'interdiction des stupéfiants décrétée par les Taliban, qui constitue un premier pas positif vers la mise en place d'un secteur agricole licite, tout en reconnaissant bien entendu qu'il sera essentiel de donner suite à cette mesure.

Cependant, le Conseil de sécurité a été clair et unanime : s'ils veulent normaliser leurs relations avec la communauté internationale, les Taliban doivent annuler les mesures qu'ils ont prises pour exclure les femmes de la vie socioéconomique et politique, et ce, immédiatement. Nos attentes sont simples et reposent sur les principes fondateurs du système des Nations Unies. Toutes les Afghanes et tous les Afghans doivent pouvoir s'exprimer, pratiquer leur foi et apprendre sans crainte. Chacun d'entre eux doit pouvoir bénéficier d'un accès égal à l'éducation et à l'emploi et avoir la possibilité de participer à la vie publique.

Je remercie M^{me} Royan d'avoir partagé les témoignages des personnes qui ne peuvent plus s'exprimer elles-mêmes. Permettre aux Afghanes et aux Afghans de jouir de leurs droits humains et de leurs libertés fondamentales n'est pas seulement ce que la population est en droit d'attendre, cela participe aussi de ce que les Taliban doivent faire pour gagner leur légitimité et être reconnus par la communauté internationale. C'est aussi d'une condition indispensable pour un Afghanistan stable et prospère.

De surcroît, comme l'a mentionné le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, l'histoire afghane a montré clairement que le fait de gouverner par décret et de manière exclusive favorisait l'instabilité, et pourtant, les Taliban n'ont toujours pas intégré d'autres groupes afghans dans leur approche de la gouvernance. Il n'est donc pas surprenant que les besoins humanitaires des Afghans restent élevés, même si le soutien de la communauté internationale a permis d'éviter les pires catastrophes humanitaires au cours de l'année écoulée.

C'est pourquoi les États-Unis demeurent le premier donateur humanitaire au monde en Afghanistan et, plus largement, la principale source de financement des opérations des Nations Unies menées dans le pays. Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'action humanitaire en Afghanistan, nous avons pris une série de mesures supplémentaires pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et le commerce dans le pays.

Nous sommes fiers d'avoir défendu la résolution 2615 (2021) en décembre dernier, qui prévoit une dérogation humanitaire visant à faciliter l'acheminement de l'aide indispensable pour répondre aux besoins

fondamentaux du peuple afghan. Nous avons par ailleurs précisé que les institutions financières, les organisations non gouvernementales, les organisations internationales et les entreprises du secteur privé pouvaient participer à un grand nombre de transactions financières et d'activités économiques au profit du peuple afghan, tout en respectant les sanctions imposées par les États-Unis.

L'insécurité alimentaire en Afghanistan demeure toutefois un problème grave. Comme l'a fait remarquer le Secrétaire général adjoint Griffiths, près de la moitié de la population souffre toujours d'insécurité alimentaire. Le plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour 2022 n'est que partiellement financé. Le tremblement de terre d'hier met en évidence la vulnérabilité du peuple afghan et souligne la nécessité absolue de poursuivre l'aide humanitaire. Nous avons annoncé plus de 720 millions de dollars d'aide humanitaire pour l'Afghanistan depuis août 2021 et exhortons les autres membres de la communauté internationale à apporter leur contribution en fournissant l'aide nécessaire pour combler le manque criant de fonds.

De concert avec la communauté internationale, nous exhortons également les Taliban à respecter les engagements qu'ils ont pris en matière de lutte contre le terrorisme et de libre circulation. Comme à l'accoutumée, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue de jouer un rôle crucial pour répondre aux besoins nombreux et variés du peuple afghan. Nous remercions l'équipe de la MANUA de son action et de son engagement à mettre en œuvre son mandat. Nous tenons en outre à saisir cette occasion pour saluer le leadership et le dévouement de l'Ambassadrice Deborah Lyons au terme de son mandat de Représentante spéciale du Secrétaire général et de Cheffe de la MANUA.

Les États-Unis sont plus que jamais déterminés à venir en aide au peuple afghan.

M^{me} Bongo (Gabon) : Je voudrais commencer en exprimant la profonde sympathie et le soutien du Gabon au peuple afghan, et en particulier aux familles endeuillées, à la suite du dramatique séisme survenu hier. Le lourd bilan matériel et surtout humain de ce tremblement de terre exacerbe davantage les fragilités de l'Afghanistan et amplifie l'exigence de solidarité de la part de la communauté internationale.

Je remercie le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Ramiz Alakbarov, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Martin Griffiths, pour la clarté de leurs exposés sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que sur la situation dans ce pays.

Je salue la présence parmi nous de M^{me} Yalda Hakim et de M^{me} Yalda Royan. Nous avons suivi avec attention leurs présentations.

L'Afghanistan fait en effet face à un nombre croissant de défis, notamment en matière de libertés et de droits fondamentaux, mais également sur les plans sécuritaire et humanitaire.

Les annonces successives de dissolution de plusieurs entités qui participaient à la construction de l'état de droit en Afghanistan, à l'instar de la Commission afghane indépendante des droits humains, de la Commission indépendante de contrôle de l'application de la Constitution et du Haut Conseil pour la réconciliation nationale, témoignent de la radicalisation des autorités de facto.

Dans le même élan, la suppression du Département des partis politiques, rendant ainsi impossible leur enregistrement, est une autre mesure qui va à l'encontre de la pluralité et de l'inclusivité du paysage politique afghan souhaité par la communauté internationale.

Nous constatons par ailleurs pour le déplorer qu'en dépit des nombreux appels de la communauté internationale, notamment du Conseil, les Taliban au pouvoir continuent de restreindre les libertés et de violer les droits des femmes et des filles durement acquis. L'impact et le rôle positif des femmes dans la société ne sont plus à démontrer. Leur apport au sein de la société afghane est indispensable pour le redressement et le retour de la paix et de la stabilité dans ce pays. Nous exhortons les autorités de facto à revenir sur leurs restrictions et à respecter les assurances données à la communauté internationale concernant les droits des femmes et des filles. Il y va de leur responsabilité et de leur crédibilité.

C'est le lieu de rappeler que les droits de l'homme sont universels et ne peuvent être dérochés sous aucun prétexte. Nous invitons les autorités de facto à se conformer aux normes internationales et à en garantir le respect.

La situation sécuritaire en Afghanistan est volatile. L'intensification des attaques des groupes armés opposés aux Taliban, la multiplication des activités terroristes, notamment de Daech, et les tensions grandissantes avec les États voisins sont de sérieux motifs de préoccupation. Les populations civiles continuent de subir en outre les conséquences désastreuses de l'utilisation d'engins explosifs improvisés. Nous condamnons toutes ces attaques et appelons les autorités de facto à intensifier leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme et dans la protection des populations qui leur incombent.

Les tensions qui se sont accrues le long de la frontière afghane avec le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, ainsi qu'avec l'Iran et le Pakistan, ayant conduit à des affrontements faisant des victimes civiles, sont de nature à fragiliser davantage la région. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue.

Les exposés que nous venons de suivre nous rappellent que l'Afghanistan subit une crise humanitaire d'une rare violence. Elle résulte de la déliquescence de ses systèmes économique, social et financier, ainsi que de plusieurs années de conflit. Par ailleurs, la sécheresse a contribué à accroître la pauvreté, la famine, ainsi que les déplacements de populations. Le pays est ainsi confronté à une insécurité alimentaire sans précédent.

Nous appelons les donateurs à poursuivre leurs efforts en faveur de l'aide humanitaire. Nous saluons à cet égard la reprise par la Banque mondiale des travaux relatifs aux projets axés sur la santé, l'agriculture et les moyens de subsistance.

Avant de conclure, nous nous faisons l'écho de l'appel au dialogue du Secrétaire général lancé aux autorités de facto. Ce dialogue doit avoir lieu avec les autres parties prenantes nationales, l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale afin de parvenir à une paix durable pour l'Afghanistan et l'ensemble de la région.

Enfin, je voudrais réitérer notre plein soutien à la MANUA et au Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour leurs efforts sur le terrain.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à exprimer nos condoléances à la suite des pertes en vies humaines et des dégâts causés par le tremblement de terre survenu hier en Afghanistan. Nous sommes également reconnaissants à l'Organisation des Nations Unies et au reste de la communauté internationale de leurs efforts.

Malheureusement, cet événement tragique vient s'ajouter aux nombreux obstacles auxquels se heurte déjà le pays : une situation humanitaire désastreuse, une économie en déroute, des attaques terroristes de plus en plus nombreuses et une crise des droits humains.

En gardant à l'esprit ce qui a été dit par M. Alakbarov et M. Griffiths et en saluant la présence de M^{me} Hakim et de M^{me} Royan, que je remercie de leurs précieux exposés et dont les messages ont été bien entendus, j'axerai ma déclaration sur les cinq points suivants.

Premièrement, l'optimisme fragile de certains membres de la communauté internationale quant à la possibilité d'avoir des échanges fondés sur la confiance est allé diminuant. Au cours des 10 derniers mois, les femmes ont été rayées de la carte, les minorités ont été exclues et la lutte contre le terrorisme a été pour le moins laxiste. S'il est frustrant de devoir répéter les appels au respect et à la tenue des promesses, le Conseil a l'obligation et le pouvoir de mettre en avant certaines questions, raison pour laquelle il doit insister sur ces points.

Deuxièmement, la volonté et la capacité de la communauté internationale d'appuyer l'Afghanistan dépendent également de l'engagement envers leur peuple de ceux qui sont au pouvoir. Le démantèlement des institutions, le dysfonctionnement du système judiciaire, la limitation de la participation des femmes à la vie publique et le manque de représentation des autres groupes ethniques aux postes clefs du gouvernement ne correspondent tout simplement pas aux aspirations des Afghanes et des Afghans.

Troisièmement, le Mexique est fermement convaincu que le dialogue est la meilleure option pour appuyer le peuple afghan. Le Conseil de sécurité attend également des résultats concrets. Nous devrions, à tout le moins, voir s'opérer un changement de fond en faveur d'un système de participation et de gouvernance inclusif, d'un cadre politico-juridique transparent qui réglemente l'activité de l'État et la vie quotidienne en Afghanistan, et d'un accès à des mécanismes de justice qui reflètent les obligations et les engagements internationaux.

Quatrièmement, mon pays a été clair sur le fait que l'aide humanitaire ne peut être subordonnée ou conditionnée à des considérations politiques. Nous l'avons dit en décembre dernier lorsque le Conseil a décidé de créer, par la résolution 2615 (2021), une exemption humanitaire, et nous le réaffirmons aujourd'hui. Cependant, face aux niveaux grandissants d'insécurité alimentaire, un accès humanitaire sans restriction et sans discrimination s'impose. Et face au retrait des financements internationaux du fait des décisions prises par les Taliban, il est plus urgent que jamais de créer des sources d'emploi et des moyens de subsistance durables. Or, une question se pose ici : comment l'économie afghane va-t-elle se relever si la moitié de sa main-d'œuvre ne peut pas travailler ?

Cinquièmement, en mars dernier, nous avons décidé collectivement que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Représentante spéciale du Secrétaire général s'acquitteraient de leur

mandat en étroite concertation avec tous les acteurs politiques afghans et les autorités compétentes. L'interaction étant un élément essentiel, nous espérons que la MANUA bénéficiera d'un accès direct aux personnes ayant un pouvoir décisionnel, en particulier en ce qui concerne les mesures regrettables qui empêchent les filles d'accéder aux salles de classe, ainsi que les nombreuses restrictions imposées aux femmes.

Nous plaçons pour que des synergies soient créées entre les secteurs qui doivent être associés aux efforts visant à relever les nombreux défis auxquels l'Afghanistan est confronté. Je saisis cette occasion pour réaffirmer l'appui de mon gouvernement à l'action menée par l'ONU sur le terrain, et pour remercier M^{me} Lyons de ses années de service à la tête de la Mission. Nous avons bon espoir que les messages du Conseil, des organisations régionales telles que l'Organisation de la coopération islamique, et des personnes qui sont en contact direct avec les Taliban trouveront l'écho que nous attendons.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie également tous les intervenants pour leurs présentations. Je tiens, à mon tour, à adresser, au nom de la France, mes condoléances et ma solidarité aux familles des victimes du violent séisme qui a frappé le sud-est de l'Afghanistan, faisant plusieurs centaines de morts et de blessés.

Une nouvelle fois, le constat que les intervenants ont dressé aujourd'hui est extrêmement sombre. Nous avons entendu la gravité de la situation humanitaire qui a été décrite par M. Martin Griffiths. M. Ramiz Alakbarov nous a alertés sur l'absence de progrès dans à peu près tous les domaines où les Taliban ont pris des engagements envers la communauté internationale. Leurs dernières décisions, ainsi que la situation dramatique qui a été décrite par M^{me} Yalda Hakim et M^{me} Yalda Royan, montrent que les Taliban n'ont pas changé.

Depuis août dernier, la communauté internationale se mobilise pour assurer la survie de la population afghane et le retour de la stabilité et de la sécurité en Afghanistan. Je tiens à rappeler tout d'abord l'engagement continu de la France et de l'Union européenne pour répondre, sans attendre et sans conditions, à la grave crise humanitaire. L'Union européenne contribue, avec plus de 335 millions d'euros depuis 2021, et facilite l'acheminement de l'aide avec des ponts aériens humanitaires. La France prend sa part, avec plus de 123 millions d'euros d'aide humanitaire depuis le mois de septembre, et nous avons soutenu l'adoption de la résolution 2615 (2021) en

décembre dernier pour nous assurer que rien n'entraverait l'aide qui est nécessaire aux milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffrent quotidiennement. Tout doit être fait, par ailleurs, comme cela a été d'ailleurs rappelé, pour renforcer les mécanismes de gestion des risques, afin d'éviter tout détournement de cette aide par les Taliban. Nous avons récemment accordé, au sein du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), des exemptions à l'interdiction de voyager à 13 Taliban afin de leur permettre de participer à des discussions internationales afin de sortir l'Afghanistan de l'isolement imposé par les Taliban eux-mêmes.

La communauté internationale a été claire. Cinq conditions devront être respectées par les Taliban afin de sortir de cet isolement. Je les rappelle pour mémoire : la constitution d'un gouvernement représentatif ; le départ sûr des Afghans qui le souhaitent ; le respect des droits fondamentaux de tous, et en particulier des femmes ; le libre accès de l'aide humanitaire partout ; et la rupture totale et concrète des liens avec les groupes terroristes. À ce jour, aucune de ces conditions n'est pleinement remplie. Les récentes décisions prises en violation des droits des femmes et des filles sont inacceptables, notamment celle du 23 mars d'exclure les filles de l'école secondaire. La confiance a été rompue, car ces décisions montrent que les promesses des Taliban sont vaines, et c'est pourquoi le Comité 1988 a d'ailleurs révoqué les exemptions à l'interdiction de voyager aux deux ministres chargés de l'éducation. Concernant les engagements qu'ils ont pris en matière de sécurité, nous avons également été déçus. Comme le montre le rapport du Secrétaire général (S/2022/485), les liens avec les groupes terroristes n'ont pas été rompus. Les annonces concernant le trafic de drogue pourraient être encourageantes, mais il ne s'agit à ce stade que de promesses.

Enfin, je veux rappeler que la multiplication des graves violations des droits de l'homme est inacceptable. Les femmes afghanes en sont les premières victimes. Leurs espaces de liberté se réduisent chaque jour et elles sont désormais devenues prisonnières dans leur propre pays. C'est ce que Yalda Hakim et Yalda Royan ont rappelé avec éloquence. Pourtant, l'avenir de l'Afghanistan ne pourra se faire sans elles, qui ont déjà tellement contribué, ces 20 dernières années, au développement de leur pays. Le respect des droits de l'homme, et en particulier des femmes et des filles, ne peut pas être une variable d'ajustement dans nos discussions et dans la réponse de l'ONU à la crise afghane. Il s'agit d'un principe clef inscrit dans la Charte des Nations Unies et que tous, nous devons défendre et promouvoir. Le mandat accordé par le Conseil à la Mission d'assistance des

Nations Unies en Afghanistan (MANUA) lui donne les moyens de le faire, et nous attendons de cette mission qu'elle remplisse pleinement sa tâche.

En conclusion, j'aimerais réitérer le plein soutien de la France à la population afghane, sa disponibilité à participer aux efforts nécessaires pour alléger les souffrances de la population, ainsi que sa pleine coopération avec l'ONU, dont la MANUA.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de m'associer à mes collègues pour transmettre nos sincères condoléances au peuple afghan après les souffrances causées par le tremblement de terre dévastateur. Comme les Ministres de mon pays l'ont dit, le Royaume-Uni est prêt à les appuyer en cette période difficile. Le Royaume-Uni est un des plus grands donateurs d'aide humanitaire à l'Afghanistan, et nous travaillons déjà avec les équipes sur le terrain, y compris l'ONU, les organisations non gouvernementales et le Comité international de la Croix-Rouge, pour apporter de l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin. Qu'il me soit également permis de remercier le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, M. Alakbarov, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Griffiths, de leurs exposés, et en particulier les intervenantes de la société civile de leurs témoignages percutants et émouvants.

La situation humanitaire et économique en Afghanistan reste critique. Plus de 24 millions d'Afghans ont besoin d'une aide humanitaire et près de 20 millions souffrent d'insécurité alimentaire aiguë. Des mesures s'imposent de toute urgence pour éviter une catastrophe humanitaire et un effondrement économique. Un leadership fort de la part de l'ONU demeure essentiel pour coordonner l'appui de la communauté internationale et négocier efficacement avec les Taliban afin de garantir un accès humanitaire, fondé sur les principes, dans tout le pays.

Le Royaume-Uni reste engagé auprès du peuple afghan. Notre ministre des affaires étrangères a coordonné, le 31 mars dernier, la conférence d'annonce de contributions pour l'aide humanitaire des Nations Unies, qui a permis de récolter 2,4 milliards de dollars. Au niveau national, nous nous sommes engagés, pour l'exercice en cours, à verser 380 millions de dollars d'aide pour répondre aux besoins humanitaires et essentiels. Nous appuyons fermement le régime de sanctions du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), qui constitue un outil indispensable pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afghanistan. La dérogation pour raison humanitaire

garantit que le régime ne fera pas obstacle à la fourniture d'aide humanitaire et aux autres activités menées pour répondre aux besoins essentiels des personnes.

La stabilité économique et la fourniture de services essentiels sont cruciales pour mettre fin au cycle du besoin humanitaire et de la souffrance. Nous appuyons le rôle de chef de file de l'ONU à cet égard et soulignons qu'il faut que les Taliban respectent leurs engagements envers le peuple afghan et la communauté internationale.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui de M^{me} Hakim et de M^{me} Royan, les femmes et les filles d'Afghanistan subissent des restrictions inacceptables de leur liberté de se déplacer et de s'habiller, ainsi que de leur accès à l'éducation, à l'emploi et aux services. Les femmes et les filles éduquées qui sont capables de participer pleinement à la société contribueront au développement économique, à la paix et à la sécurité. Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par les graves allégations d'exécutions extrajudiciaires, de maintien en détention et de disparitions d'Afghans, y compris des activistes de la société civile, d'anciens membres des services de sécurité et d'anciens responsables gouvernementaux. Les signalements d'attaques terroristes se multiplient. La menace terroriste et narcotique en provenance d'Afghanistan fait peser un grand risque sur la sécurité régionale et sur l'Afghanistan lui-même.

Le rôle de l'ONU est plus important que jamais. Nous rendons hommage au travail de Deborah Lyons et nous réjouissons à la perspective avec la nouvelle équipe dirigeante. La communauté internationale doit continuer de s'exprimer d'une seule voix pour faire pression sur les Taliban au sujet de leurs engagements et promouvoir les objectifs communs qui se rapportent aux droits humains, à l'accès humanitaire, à l'antiterrorisme et à la nécessité d'un Gouvernement plus inclusif.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et le Représentant spécial adjoint Ramiz Alakbarov de leurs exposés. J'ai également écouté avec attention les représentantes de la société civile.

L'Afghanistan est à un stade critique de sa transition du chaos à la gouvernance, et le peuple afghan a une occasion historique de contrôler vraiment son avenir et son destin. Depuis août dernier, la situation en Afghanistan est restée globalement stable, avec un déclin marqué des affrontements violents, même s'il y a de gigantesques défis à relever sur les fronts humanitaire et économique. Hier,

un séisme a frappé l'est de l'Afghanistan, faisant au moins un milliers de morts et plusieurs centaines de blessés, et le bilan humain continue de s'alourdir. La Chine pleure les victimes et adresse ses condoléances aux familles endeuillées ainsi que tous ses vœux aux blessés. Nous fournirons une aide humanitaire d'urgence en fonction des besoins de l'Afghanistan. Nous appelons la communauté internationale à renforcer son appui et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à agir d'urgence pour prêter assistance à l'Afghanistan dans ses efforts de secours après le séisme. L'Afghanistan a encore un long chemin à parcourir pour parvenir à la paix et au développement, et il ne faut pas oublier le peuple afghan. Il incombe à la communauté internationale d'accroître son appui et son aide.

Premièrement, il convient de renforcer le dialogue constructif en vue d'aider l'Afghanistan à atteindre une gouvernance d'État autonome et efficace. Les enseignements des 20 dernières années montrent que les interventions militaires et les modèles étrangers ne fonctionnent pas en Afghanistan. Il importe que toutes les parties respectent véritablement le principe selon lequel ce travail doit être dirigé et contrôlé par les Afghans, soient pragmatiques dans le renforcement de leur dialogue avec le Gouvernement afghan intérimaire, guident et soutiennent patiemment la réconciliation nationale et l'unité intérieure en Afghanistan et cherchent un modèle de gouvernance qui soit adapté aux conditions du pays. Il doit s'agir d'un processus progressif et qui vient de l'intérieur, ce qui suppose une attitude tournée vers l'avenir et toute la patience requise.

Il y a quelques jours, les Taliban ont tenu une première réunion de la Commission pour le retour des anciens fonctionnaires et personnalités politiques afghans et le dialogue, et annoncé qu'ils tiendraient une *loya jirga*. Ce sont des tendances positives. Il faut espérer que toutes les parties afghanes maintiendront le dialogue et les consultations, aux fins de la réconciliation politique, et la communauté internationale doit faciliter ces efforts.

La Chine a accueilli avec satisfaction la nouvelle prolongation de la dérogation à l'interdiction de voyager pour certains membres de Taliban, décidée par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées. Cette mesure est conforme à ce qu'il convient de faire concrètement pour favoriser le dialogue entre les parties afghanes. Nous espérons que les membres du Conseil resteront unis à cet égard et s'abstiendront de relier arbitrairement cette question à d'autres qui sont sans rapport.

Deuxièmement, il faut accroître les importations de ressources pour aider l'Afghanistan à surmonter ses problèmes économiques et de subsistance. La situation humanitaire et économique en Afghanistan a pris un virage abrupt vers le vide après le retrait précipité des troupes étrangères. D'après le rapport du Secrétaire général (S/2022/485), 24,4 millions de personnes, soit près de 60 % de la population, ont besoin d'une aide humanitaire. Quelque 19,7 millions de personnes souffrent de la faim et 6,6 millions souffrent de pénuries alimentaires aiguës, soit le plus grand nombre au monde. La hausse des prix alimentaires et l'inflation rendent la situation encore plus désastreuse. À ce jour, le plan d'aide humanitaire pour l'Afghanistan n'est financé qu'à 30 %, ce qui veut dire qu'il manque 3 milliards. D'autres événements géopolitiques font que les principaux pays donateurs accordent moins d'attention à l'Afghanistan. Il s'agit d'une tendance extrêmement dangereuse qui pourrait transformer la crise actuelle en une catastrophe encore plus grande.

Les divers organismes d'aide humanitaire présents en Afghanistan doivent renforcer leur coordination et leur synergie. Dans ce processus, il convient de respecter la prise en main par le Gouvernement intérimaire de la réception de l'aide étrangère. C'est une condition *sine qua non* pour la bonne livraison de l'aide. En avril, des dizaines d'experts des droits humains de l'ONU ont fait paraître une déclaration conjointe soulignant que le gel des avoirs à l'étranger de l'Afghanistan par les États-Unis aggravait les conditions de vie des femmes et des enfants afghans, et appelant à la levée du gel dans les meilleurs délais. Malheureusement, il n'y a pas eu de progrès sur cette question. À un moment où les Afghans ont un besoin criant de ressources, il est déraisonnable, injustifiable et inacceptable de geler leurs avoirs à l'étranger, qui ne sont pas négligeables. Les États-Unis doivent répondre aux appels du Secrétaire général, des experts des droits humains, des organismes humanitaires et des autres parties en assurant dès que possible le retour inconditionnel des avoirs de l'Afghanistan à l'étranger, et la MANUA devrait activement encourager cette mesure conformément au mandat que lui a confié le Conseil de sécurité.

Troisièmement, des mesures globales doivent être prises à l'appui d'un développement robuste en Afghanistan. Les problèmes auxquels l'Afghanistan se heurte en matière d'insécurité, de terrorisme, de stupéfiants et de réfugiés sont liés les uns aux autres. Il nous faut adopter une approche holistique et trouver des solutions aux causes profondes de ces problèmes. Nous devons exhorter l'Afghanistan à éliminer tout ce qui fait le lit du

terrorisme et à s'attaquer à des organisations terroristes telles que Daech et le Mouvement islamique du Turkestan oriental. Il serait bon de soutenir l'interdiction de la culture du pavot décrétée par les Taliban et d'aider l'Afghanistan à développer d'autres cultures afin d'éliminer les drogues. Les droits et les intérêts des femmes et des filles en Afghanistan doivent être pleinement garantis, notamment leur droit à l'éducation et à l'emploi, et des efforts soutenus s'imposent à cet égard.

En même temps, tous ces objectifs ne peuvent pas se concrétiser si l'Afghanistan ne maintient pas une stabilité générale ni ne parvient progressivement au développement et au progrès. Il y a quelques jours, nous avons marqué la Journée mondiale des réfugiés et le fait que, pour la première fois de l'histoire, le nombre de réfugiés et de déplacés dans le monde dépassait 100 millions. Nous ne devons pas oublier les 11 millions d'Afghans que la guerre en Afghanistan a transformés en réfugiés, et qui sont aujourd'hui des millions à vivre dans les pays voisins, comme le Pakistan et l'Iran pour ne citer que ceux-là. Selon des données récentes, depuis le mois d'août dernier, 90 % des demandes soumises par les réfugiés afghans pour entrer aux États-Unis ont été rejetées. Il faut espérer que ce pays s'acquittera scrupuleusement de ses obligations en vertu du droit international des réfugiés, tout en fournissant dans le même temps un appui accru à l'Afghanistan et à d'autres pays afin d'éviter une vague encore plus grande de réfugiés.

La Chine appuie l'ONU, qui continue de jouer un rôle important dans l'aide fournie pour la reconstruction pacifique de l'Afghanistan. Au cours des deux dernières années, la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, a dirigé les travaux de la MANUA dans des circonstances complexes et obtenu des résultats positifs. La Chine se félicite de l'action menée par la Représentante spéciale du Secrétaire général, qui a récemment achevé son mandat.

En tant que voisine et amie de l'Afghanistan, la Chine a toujours été engagée à appuyer la paix, la stabilité et le développement de ce pays. Depuis le début de l'hiver dernier, le Gouvernement chinois a fourni une aide d'urgence de 250 millions de yuans à l'Afghanistan et continuera de verser une aide bilatérale à hauteur de 1 milliard de yuans comme il l'a annoncé. La Chine a récemment accueilli la troisième réunion des Ministres des affaires étrangères des pays voisins de l'Afghanistan, au cours de laquelle ces pays ont été encouragés à proposer des initiatives constructives et concrètes pour appuyer la paix et la reconstruction en Afghanistan.

À l'heure où nous parlons, de nombreux projets ont déjà été mis en œuvre et joueront un rôle important dans la promotion du développement pacifique et stable de l'Afghanistan à l'avenir. La Chine est prête à coopérer avec la communauté internationale pour contribuer à un meilleur avenir pour l'Afghanistan.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, le Brésil tient à exprimer ses sincères condoléances aux familles des victimes du tremblement de terre qui a frappé l'est de l'Afghanistan hier. Alors que nous attendons toujours des informations plus précises sur l'étendue de la dévastation et le nombre de victimes, le Brésil salue les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), l'UNICEF et tous les organismes des Nations Unies sur le terrain pour répondre rapidement aux demandes d'aide. Nous sommes solidaires de toutes les personnes touchées en cette période difficile.

Le Brésil remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général Ramiz Alakbarov de leurs mises à jour. Nous remercions également M^{me} Yalda Hakim et M^{me} Yalda Royan de leurs exposés instructifs. Je salue la participation des représentants de l'Afghanistan, de l'Iran, du Pakistan et de l'Ouzbékistan à la présente séance.

Les besoins humanitaires sans cesse croissants de la population afghane dans le contexte difficile d'une aide humanitaire internationale sollicitée de toutes parts sont alarmants. Avant le tremblement de terre, 59 % de la population avait besoin d'une aide humanitaire, et le plan de réponse humanitaire n'était financé qu'à hauteur de 31 %. Les organismes des Nations Unies et les autres organisations humanitaires avaient déjà du mal à fournir une aide essentielle aux populations dans le besoin. Cette situation va probablement s'aggraver suite aux conséquences du tremblement de terre de cette semaine.

Le Brésil rappelle que l'aide humanitaire au peuple afghan n'enfreint pas, et ne doit pas enfreindre le régime des sanctions. Nous reconnaissons que des efforts ont été déployés pour remédier aux difficultés auxquelles se heurtent les organisations humanitaires et les organismes des Nations Unies pour envoyer des ressources financières en Afghanistan, mais nous appelons une fois de plus tous les pays à continuer d'examiner de près cette question. Les dérogations pour raison humanitaire doivent être strictement respectées afin de garantir que les sanctions ne compromettent pas l'accès aux denrées alimentaires, aux abris ou aux fournitures médicales

essentielles pour les personnes qui en ont le plus besoin. Ce principe s'applique à l'Afghanistan, mais aussi à d'autres crises humanitaires.

La fourniture d'une aide vitale par la communauté internationale doit se poursuivre pour soulager les souffrances de toutes les personnes vulnérables en Afghanistan. Mais nous savons tous que seules des mesures de développement à long terme ouvriront la voie à un avenir plus prospère et plus pacifique pour l'Afghanistan. À cet égard, le Brésil se fait l'écho des appels lancés aux membres de la communauté internationale pour qu'ils envisagent de dégeler les avoirs des institutions afghanes.

Le Conseil de sécurité doit également continuer d'œuvrer en faveur de la protection et de la promotion des droits humains en Afghanistan, notamment ceux qui semblent les plus menacés : les droits des femmes et des filles, des enfants, des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et autres professionnels des médias, et des personnes appartenant à des minorités ethniques et religieuses.

Nous remercions tout particulièrement M^{me} Deborah Lyons du dévouement dont elle a fait preuve en sa qualité de Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan jusqu'au 15 juin. Le Brésil remercie M^{me} Lyons d'avoir continué de dialoguer avec tous les acteurs politiques et parties prenantes concernés en Afghanistan afin de relever les nombreux défis auxquels le pays est confronté, ainsi que de ses efforts inlassables pour mobiliser l'aide humanitaire et défendre les droits humains, notamment les droits fondamentaux des femmes et des filles.

Le Brésil réaffirme son appui sans réserve à l'action menée par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans le cadre de leur mandat visant à appuyer et à promouvoir l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des filles et la pleine protection de leurs droits humains, y compris le droit à l'éducation, ainsi que la participation, l'engagement et le leadership véritables et sans restriction des femmes, sur un pied d'égalité et dans des conditions sûres, à tous les niveaux et à tous les stades de la prise de décisions, conformément à la résolution 1325 (2000) et aux résolutions connexes.

Nous attendons encore le retour des femmes dans la vie publique et le retour des filles dans les salles de classe des écoles secondaires. Les droits des femmes et

des filles doivent être respectés non seulement au titre des obligations de l'Afghanistan en vertu du droit international des droits de l'homme, mais aussi parce que la participation des femmes à l'économie est primordiale pour l'économie de l'Afghanistan, son relèvement aujourd'hui et son développement durable demain. Les organisations de femmes afghanes qui fournissent des services aux femmes et aux filles doivent également être autorisées à poursuivre leur travail crucial. Les conditions nécessaires à cette fin doivent être garanties.

Comme l'a déclaré la semaine dernière à Genève la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M^{me} Michelle Bachelet, à propos de la situation en Afghanistan, les Afghans « sont en train de vivre certains des moments les plus sombres depuis une génération ». Les conclusions du dernier rapport du Secrétaire général (S/2022/485) confirment cette sombre analyse. Le tremblement de terre exacerbe la gravité d'une situation humanitaire déjà catastrophique sur le terrain. Nous devons continuer d'œuvrer de concert en vue de mettre en place un processus politique afghan démocratique et inclusif, avec la pleine participation des femmes, qui favorise la cessation des hostilités, la stabilité et la réconciliation nationale.

M^{me} Toroitich (Kenya) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, le Kenya se joint aux autres orateurs pour exprimer ses sincères condoléances au peuple afghan à la suite du tremblement de terre dévastateur qui a frappé la province de Paktika. Nous saluons la mobilisation rapide des autorités et des acteurs humanitaires pour fournir des secours d'urgence et déployer des opérations de recherche et de sauvetage.

Je remercie le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, M. Alakbarov, et le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, de leurs exposés et de leurs mises à jour sur les derniers faits nouveaux survenus en Afghanistan. Je tiens également à remercier M^{me} Yalda Hakim et M^{me} Yalda Royan de leurs messages qui donnent à réfléchir.

Le Kenya est préoccupé par la fragilité de la situation en matière de sécurité en Afghanistan. Nous avons assisté à une augmentation du nombre d'attentats terroristes visant des civils, notamment des groupes minoritaires, qui continuent de saper les efforts de paix. Nous attendons des Taliban qu'ils renouvellent leur engagement à lutter contre le terrorisme et à faire en sorte que l'Afghanistan ne soit pas un refuge pour les groupes terroristes de Daech ou d'Al-Qaïda. En outre, les Taliban doivent veiller à ce que le territoire de l'Afghanistan ne

soit plus jamais utilisé par ces groupes terroristes pour exporter le terrorisme vers d'autres régions. Cela doit se faire dans le respect des droits humains fondamentaux et de la dignité du peuple afghan.

Nous félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et les autres organismes humanitaires qui continuent d'opérer dans un environnement de plus en plus complexe et difficile. Leur faculté d'adaptation et leur capacité à agir dans ces circonstances sans équivalent exigent que la communauté internationale leur accorde un soutien prévisible et accru.

L'économie sinistrée du fait de divers facteurs tant internes qu'externes plonge des millions d'Afghans dans une situation marquée par des besoins extrêmes. Et puisque nous parlons de l'économie, nous ne pouvons ignorer l'importante contribution que les femmes apportent au développement économique. Le fait qu'elles sont sous-utilisées et que leurs compétences sont exclues de la population active continuera de peser sur la croissance économique en Afghanistan. Par conséquent, nous attendons au minimum des Taliban qu'ils associent les femmes à tous les niveaux et qu'ils intègrent leurs voix dans l'élaboration de politiques non discriminatoires propres à relever les défis politiques, économiques et sécuritaires auxquels le pays est confronté. En outre, pour combler certains des déficits de financement, il est désormais nécessaire d'examiner comment, dans un cadre de responsabilisation convenu, la réinjection des avoirs afghans gelés pourrait s'inscrire dans les efforts de relance et de réforme de l'économie en difficulté.

Le Kenya regrette vivement que, depuis presque 279 jours, les Taliban aient interrompu la scolarisation des filles en sixième et au-delà. Rien ne saurait justifier une quelconque pratique discriminatoire à l'endroit des femmes et des filles. En outre, le Kenya, qui accueille un grand nombre de réfugiés, salue et félicite les voisins de l'Afghanistan qui ont généreusement ouvert leurs frontières ces derniers mois, en particulier en ces temps difficiles. Nous exhortons donc la communauté internationale à accompagner leurs efforts par un financement prévisible.

Au nom de ma délégation, je tiens à exprimer à M^{me} Lyons notre sincère gratitude pour son travail et son dévouement à la MANUA. Nous lui présentons tous nos vœux de succès dans ses futures activités.

Enfin, le Kenya réaffirme sa solidarité indéfectible avec le peuple afghan et se tient prêt à appuyer tous les efforts visant à garantir sa sécurité et son bien-être.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Avant toute chose, nous nous joignons aux autres orateurs pour faire part de nos plus sincères condoléances aux familles des victimes du tremblement de terre dévastateur qui a frappé le sud-est de l'Afghanistan hier, et nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Les Émirats arabes unis seront toujours prêts à soulager les souffrances du peuple afghan, en commençant entre autres par faciliter les secours pour les aider dans cette catastrophe.

Je tiens à remercier sincèrement M. Ramiz Alakbarov et M. Martin Griffiths de leurs exposés détaillés. De plus, nous avons écouté avec attention les récits inquiétants de M^{me} Yalda Royan et de M^{me} Yalda Hakim concernant les difficiles conditions auxquelles sont confrontés les Afghans, en particulier les femmes et les filles. Je tiens à saisir cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, pour ses efforts cruciaux et sa direction de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) tout au long de son mandat.

La situation en Afghanistan est source de frustration et d'alarme, particulièrement face à l'absence de progrès dans les domaines mis en exergue par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2596 (2021) sur l'Afghanistan, notamment l'établissement d'un gouvernement sans exclusive, la lutte contre le terrorisme et le respect des droits humains comme, singulièrement, celui des femmes à l'emploi et celui des filles à l'éducation, ainsi que leur participation à tous les aspects de la vie. Ce ne sont pas là de simples attentes de la communauté internationale ; il s'agit de facteurs fondamentaux pour la croissance économique, l'amélioration de la santé publique, l'autonomisation des femmes, et, en définitive, la stabilité et la paix en Afghanistan.

Je voudrais me concentrer sur quatre questions importantes. Tout d'abord, il est impératif que nous continuions d'accorder à la dégradation de la situation humanitaire en Afghanistan toute l'attention qu'elle mérite. Nous avons peut-être réussi à éviter une catastrophe humanitaire cet hiver, mais les taux de pauvreté et de faim continuent d'augmenter, comme le souligne le dernier rapport en date du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2022/485). Malheureusement, l'Afghanistan est un cas d'école de la manière dont la hausse des prix des denrées alimentaires, des engrais et du gaz plonge des millions de personnes dans l'insécurité alimentaire. L'avertissement lancé en mars par le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial est

déjà une réalité en Afghanistan : la nourriture est prise à ceux qui ont faim pour être donnée aux affamés. Cette situation est encore aggravée par le tremblement de terre récent, qui a eu un impact dévastateur sur les populations des régions qu'il a frappées.

Les Émirats arabes unis ont salué l'adoption de la résolution 2615 (2021), qui établissait une dérogation humanitaire au régime de sanctions créé par la résolution 1988 (2011), car il s'agissait d'une étape importante pour faciliter la fourniture de secours, entre autres actions propres à répondre aux besoins fondamentaux des Afghans. Nous sommes convaincus qu'il est possible de tirer les enseignements de l'exemple de l'Afghanistan et d'examiner, au cas par cas, les autres régimes de sanctions pour lesquels une approche similaire pourrait être envisagée. Dans cet esprit, nous soulignons une fois de plus que les conséquences humanitaires potentielles des sanctions doivent systématiquement être prises en compte au moment de la définition de chacun de ces régimes. Nous encourageons également tous les donateurs à tout mettre en œuvre pour veiller à ce que les personnes qui sont inscrites sur la Liste des sanctions établie en application de la résolution 1988 (2011), ou qui ont des liens avec des terroristes, ne puissent tirer aucun profit d'une quelconque aide destinée au peuple afghan.

Deuxièmement, nous réaffirmons que l'accès des femmes et des filles à l'éducation et à tous les aspects de la vie publique n'est pas facultatif. Les chances de relèvement de l'Afghanistan sont vouées à l'échec si la moitié de sa population continue d'être marginalisée. Le Conseil de sécurité doit continuer d'exiger des Taliban qu'ils reviennent sur leur décision d'exclure les filles de l'enseignement secondaire et que la participation pleine et véritable des femmes à la société, sur un pied d'égalité avec les hommes, soit rétablie.

Troisièmement, la MANUA doit continuer d'exécuter son mandat global consistant à engager un dialogue structuré avec les Taliban, tout en leur transmettant les messages de la communauté internationale. Nous encourageons la MANUA à poursuivre ses échanges actifs avec les Taliban en ce qui concerne l'autonomisation des femmes et l'éducation des filles, ainsi que sur tous les autres aspects de son mandat.

Quatrièmement, les conditions de sécurité en Afghanistan demeurent instables. D'après le dernier rapport établi par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, le pays a été le théâtre de multiples attaques terroristes ces derniers mois et certains groupes terroristes, tels que l'État islamique

d'Iraq et du Levant-Province du Khorassan, s'emploient à renforcer leurs capacités et à renflouer leurs caisses. Cette situation ne fait qu'exacerber les défis que connaît actuellement le pays s'agissant de maintenir la sécurité et de maîtriser les activités de ces groupes terroristes, comme nous l'avons constaté avec l'attaque menée ce mois contre un temple à Kaboul et l'explosion qui a visé un marché bondé à Nangarhar.

Le rapport du Secrétaire général souligne que les Taliban doivent entamer avec la communauté internationale un dialogue sérieux et constructif sur la lutte contre le terrorisme. Le Conseil de sécurité doit également s'unir pour bien faire comprendre aux Taliban que l'Afghanistan ne saurait être un refuge pour les terroristes.

Pour terminer, je tiens à rappeler ce que M^{me} Lyons a souligné à de nombreuses reprises devant le Conseil de sécurité : la voie sur laquelle nous sommes lancés depuis août 2021 sera semée d'embûches. Et de fait, nous avons déjà rencontré de nombreux obstacles, mais nous devons néanmoins redoubler d'efforts, intensifier notre appui aux Afghans et maintenir la pression sur les Taliban. Nous ne pouvons pas abandonner le peuple afghan en cette période difficile.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, ainsi que le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire pour l'Afghanistan, M. Ramiz Alakbarov, pour leurs évaluations de la situation en Afghanistan. Depuis août 2021, ils ont accompli sur le terrain un énorme travail qui, nous en sommes convaincus, a sauvé la vie de millions d'Afghans. Nous avons écouté attentivement les exposés des représentantes de la société civile. Nous tenons cependant à souligner que, traditionnellement, nous partons du principe que, lorsque le Conseil invite des représentants de la société civile à présenter un exposé sur l'Afghanistan, il convient qu'ils soient originaires d'Afghanistan, qu'ils connaissent les réalités de ce pays et qu'ils aient traversé toutes les périodes difficiles avec lui. Nous nous félicitons que les représentants des pays de la région aient une nouvelle fois la possibilité de s'exprimer sur un sujet qui revêt tant d'importance pour eux.

Avant toutes choses, nous tenons à exprimer nos sincères condoléances aux autorités de facto et au peuple afghan après le terrible tremblement de terre qui a coûté la vie à des milliers de personnes.

Nous avons lu avec grande attention le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2021/485).

Six mois se sont écoulés depuis le dernier grand débat sur la question afghane au Conseil de sécurité (voir S/PV.8954). Malheureusement, durant cette période, la situation humanitaire et socioéconomique a continué de se détériorer. Les indicateurs de niveau de vie ont chuté de plus de 30 %. La population du pays subit une des crises humanitaires évoluant le plus rapidement au monde et se bat littéralement pour survivre. Le pays est en proie à la famine, à la misère et au chômage. L'industrie et la production sont en déclin. Le secteur agricole souffre de la sécheresse et il y a de graves pénuries de semences, de fourrage et d'engrais. La propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) a également eu des conséquences dévastatrices, en premier lieu pour les groupes de population les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

Dans ce contexte, la conférence des donateurs sur l'Afghanistan qui s'est tenue le 31 mars sous les auspices de l'ONU n'a hélas pas été à la hauteur des attentes. C'est pourquoi il semble particulièrement hypocrite que nos collègues des États-Unis et de l'OTAN tentent de rejeter sur la communauté internationale dans son ensemble la responsabilité de la crise actuelle en Afghanistan et du redressement du pays, et de faire payer au peuple afghan démuni les attentats du 11 septembre, dans lesquels il n'a rien à voir. À l'époque de l'Union soviétique, plus de 140 entreprises avaient été construites en Afghanistan pour former l'ossature de l'économie du pays. Pas une seule entreprise n'a été créée en 20 ans de présence de l'OTAN en Afghanistan, l'économie afghane dépendant directement du financement international.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés par les représentants des organisations humanitaires, qui travaillent sur le terrain. Nous reconnaissons les efforts désintéressés du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Comité international de la Croix-Rouge, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organismes humanitaires et leurs contributions à l'aide destinée à l'Afghanistan.

Nous nous félicitons du fait que les travailleurs humanitaires peuvent désormais accéder à des régions dans lesquels ils ne pouvaient se rendre avant le 15 août 2021. Nous sommes conscients que certains défis persistent. Il faudra du temps et de la patience pour les surmonter.

Dans le même temps, certains problèmes n'ont toujours pas été réglés en Afghanistan depuis des décennies. À cet égard, nous sommes convaincus que l'engagement des organismes humanitaires en faveur du maintien d'un dialogue actif avec les autorités de facto permettra de réaliser de véritables progrès.

Nous accueillons positivement certaines des mesures prises par les structures internationales et les institutions financières, notamment la Banque mondiale, pour améliorer la situation humanitaire. Malheureusement, ces mesures restent insuffisantes pour améliorer la vie des Afghans ordinaires sur le long terme. L'aide humanitaire en provenance de l'étranger ne peut réduire que de façon limitée les tensions sociales.

La résolution 2615 (2021), adoptée en décembre 2021, avait pour but de créer les conditions propices à une intensification immédiate de l'aide humanitaire par tous les canaux. Les dispositions de cette résolution sont une réponse aux problèmes qui se posent souvent en ce qui concerne les moyens de fournir une assistance sans entrave dans le cadre du régime de sanctions créé par la résolution 1988 (2011). Cependant, nous constatons malheureusement que certains pays continuent de se livrer à une interprétation fallacieuse de son contenu pour justifier les restrictions unilatérales. La situation humanitaire déjà précaire est aggravée par l'effondrement de l'économie afghane et la paralysie complète du système bancaire.

Dans ce contexte, nous estimons qu'il est scandaleux que certains États tentent, par tous les prétextes, d'empêcher la reprise des échanges entre les opérateurs financiers afghans et les systèmes bancaires internationaux et de retarder indéfiniment les efforts de dégel des avoirs afghans. De tels agissements nous font douter de la sincérité des déclarations de nos collègues quant à leur attachement à la stabilisation de la situation en l'Afghanistan.

Nous demandons instamment aux donateurs occidentaux de cesser d'utiliser le dossier afghan pour se livrer à une spéculation éhontée, de rendre l'argent au pays et de commencer à fournir une aide globale pour normaliser la situation socioéconomique et humanitaire sans condition préalable ni réserve. En fin de compte, ce sont ces États qui portent la responsabilité première du bilan de leur présence dans le pays pendant 20 ans.

Le maintien de la stabilité en Afghanistan est au cœur des efforts régionaux déployés en faveur d'un règlement pacifique. Nous sommes convaincus que cela

doit être la priorité absolue de l'ensemble de la communauté internationale, car toute inaction aujourd'hui aura des conséquences mondiales encore plus négatives à l'avenir. La déstabilisation ne profitera qu'à Daech et à d'autres groupes, notamment le Mouvement islamique du Turkestan oriental, le Mouvement islamique d'Ouzbékistan et Jamaat Ansarullah. La création d'autres foyers de tension ne fera que jouer en leur faveur. Nous savons tous que Daech ambitionne de créer un califat et d'étendre son influence à la région de l'Asie centrale, puis à la Fédération de Russie.

Des problèmes sérieux liés à la production et à la contrebande de stupéfiants persistent. L'Afghanistan reste le premier fournisseur d'opiacés au monde et nous sommes conscients de certaines mesures prises par les autorités de facto pour endiguer cette menace. Cependant, à eux seuls, ces efforts ne peuvent suffire. Il est clair que l'Afghanistan a besoin d'une assistance complète de la part de la communauté internationale pour développer d'autres cultures agricoles.

Nous accordons une très grande importance aux efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Nous ne doutons pas que la Mission continuera de mettre l'accent sur les tâches qui lui ont été confiées dans son mandat, à savoir la coordination de l'aide humanitaire et l'assistance à la reconstruction du pays après le conflit.

Dans le même temps, il sera crucial que la Mission entretienne un dialogue constructif et basé sur la confiance avec les autorités de facto et qu'elle contribue au renforcement des capacités afin de créer les conditions nécessaires pour régler efficacement les problèmes, tout en tenant compte des spécificités régionales et culturelles et en s'appuyant sur les pratiques exemplaires des voisins régionaux, notamment l'Organisation de la coopération islamique.

En sa qualité d'amie et de voisine de l'Afghanistan, la Russie a traditionnellement apporté une aide humanitaire par l'entremise des organismes des Nations Unies compétents. Nous fournissons également des biens humanitaires par la voie bilatérale, notamment des denrées alimentaires, des vêtements chauds et des médicaments. Nous regrettons profondément que les sanctions illégales imposées à notre pays entravent, entre autres, notre coopération avec les organismes humanitaires, perturbent les chaînes logistiques et les canaux financiers. Si besoin est, nous sommes prêts à fournir des céréales à l'Afghanistan pour l'aider.

Nous continuerons de contribuer au processus de paix et à la réconciliation nationale en Afghanistan. Nous entretenons des contacts réguliers avec les autorités de facto, contacts qui restent axés sur les grands problèmes auxquels le pays est confronté, notamment la menace terroriste et les stupéfiants, l'ouverture politique, l'aide humanitaire et les droits humains, y compris ceux des femmes et des filles.

La question afghane est également au centre des efforts que nous déployons dans le cadre du processus de Moscou et d'autres mécanismes régionaux, ainsi qu'au sein de l'Organisation du Traité de sécurité collective et de l'Organisation de coopération de Shanghai.

Nous entendons continuer de fournir à la population afghane et aux autorités de facto du pays tout le soutien possible, afin d'atténuer les conséquences de la crise socioéconomique dans le pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Albanie.

Nous nous associons à nos collègues pour transmettre nos sincères condoléances aux familles des victimes du tremblement de terre et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général Alakbarov de leurs exposés détaillés sur la situation catastrophique en Afghanistan.

Je remercie vivement M^{me} Yalda Hakim et M^{me} Yalda Royan d'avoir présenté le regard si important et nécessaire de cette partie de la société afghane qui, malheureusement, voit son espace se réduire dangereusement. Je remercie en particulier Yalda Hakim, qui continue d'être une voix si forte et, en tant qu'Afghane elle-même, si crédible pour les personnes qui ont besoin d'être entendues : les Afghans.

Les propos entendus aujourd'hui laissent peu de place à l'espoir. J'ai essayé de trouver au moins un aspect positif à souligner. Je cherche encore. Depuis la prise de pouvoir, comme nous l'avons entendu, l'économie du pays est en chute libre. Elle s'est contractée de plus d'un tiers par rapport à la même période l'année dernière. Le chômage est généralisé. Les prix des denrées alimentaires augmentent de près de 20 % par an. Des familles qui faisaient partie de la classe moyenne il y a un an survivent désormais avec un seul repas par jour. Comme nous l'a dit le Secrétaire général adjoint Griffiths, plus de la moitié de la population

du pays, soit près de 20 millions de personnes, est confrontée à une faim aiguë. Les rapports font état de situations déchirantes, comme celle de ces familles qui vendent les organes de leurs enfants, juste pour mettre de la nourriture sur la table.

S'agissant de la situation en matière de sécurité, il est profondément inquiétant de constater une résurgence d'Al-Qaïda en Afghanistan. En dépit des efforts déployés, les Taliban, qui sont déchirés par des dissensions et qui n'exercent qu'un contrôle limité sur certaines régions du pays, ne sont pas non plus parvenus à réprimer l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan. Les bombardements et les attaques contre les civils, souvent contre la minorité hazara, se poursuivent. Cela pose la question légitime de savoir si l'Afghanistan est de nouveau un terrain propice à l'exportation massive de terroristes, ce qu'il faut éviter à tout prix.

Lorsqu'ils ont pris le pouvoir, il y a presque un an, les Taliban ont promis la paix et l'harmonie. Ils ont promis qu'il n'y aurait pas de représailles et qu'ils allaient s'occuper des personnes vulnérables, gérer l'économie et coopérer avec d'autres pays. Ils se sont engagés à autoriser les filles à aller à l'école, mais ont dit qu'ils avaient besoin de temps pour se préparer.

Comme nous l'ont dit aujourd'hui M^{me} Hakim et M^{me} Royan, la réalité est tout autre : les Taliban sont revenus sur leurs promesses. En mars, lorsque les adolescentes ont repris le chemin de l'école le jour de la rentrée scolaire, elles ont trouvé les portes fermées. Elles ont été accueillies par des hommes armés, et non par des enseignants. Aujourd'hui, les écoles privées, derniers îlots de résistance dans le domaine de l'éducation, cèdent sous la pression.

En mai, toutes les Afghanes ont reçu l'ordre de se couvrir de la tête aux pieds en dehors de leur domicile, ce qui revient littéralement à les écarter de la vie publique. La Commission des droits humains a été dissoute et les minorités, notamment les Hazara, sont délibérément prises pour cible. Tout cela est déprimant, inadmissible et rétrograde. C'est contraire aux droits humains les plus fondamentaux que nous défendons ici. C'est contraire aux promesses faites par les Taliban eux-mêmes.

Alors que l'éducation a fait progresser l'humanité, les Taliban ont fait le choix de l'ignorance. L'absence de femmes libres dans la vie publique signifie que la moitié de la société ne contribue pas à la construction de l'avenir du pays. Comment cela pourrait-il conduire au développement et à la prospérité du peuple afghan ? Comment cela pourrait-il permettre de répondre aux besoins de la population et de l'aider à bâtir un avenir ?

Il s'agit plutôt d'une voie qui mène aux heures sombres de l'obscurantisme, du sectarisme et de la misogynie et qui marque une rupture avec la civilisation. Lorsque les droits des femmes sont limités, toute la société s'en trouve affaiblie. Un système qui exclut les femmes et les talents ne saurait prospérer et progresser. Les Taliban ont un gros problème avec le progrès, mais ils ont un plus gros problème encore avec la vérité. La plupart des artistes, chanteurs, acteurs et comédiens populaires ont été contraints de fuir le pays. L'un d'eux, Nabi Roshan, était suivi chaque semaine par des millions de personnes. Il vit aujourd'hui en Albanie. Les Taliban ont décidé que les Afghans n'avaient pas besoin d'être informés, de se divertir ou de rire, mais seulement d'écouter et d'obéir. Mais pour combien de temps ?

Le mois dernier, le chef des Taliban a appelé les pays à coopérer avec l'Afghanistan sur la base du respect mutuel. Cela passe par une reconnaissance officielle, l'établissement de relations diplomatiques, l'aide au développement, le commerce et les investissements. Mais le respect n'est pas un acquis, il se mérite, avant tout en respectant les engagements pris, et non en les trahissant. Il se gagne en disant la vérité, et non en mentant. Malheureusement, les actes des Taliban vont dans le sens contraire, au détriment de la population et du pays.

Ce n'est pas que les Taliban ne savent pas ce qu'ils font. Ils ont fait un choix, un très mauvais choix. Il est donc primordial que le Conseil demeure uni et fasse entendre sa voix, en disant clairement et sans équivoque aux Taliban que s'ils ne reviennent pas sur leur position, les portes du monde leur seront fermées à jamais. Ils ne seront pas les bienvenus, ils resteront les parias qu'ils ont choisi d'être. Pire encore, ils porteront la responsabilité de la résurgence des tensions et des conflits dans le pays. C'est pourquoi il est grand temps qu'un processus politique véritable et inclusif soit lancé en toute bonne foi et dans un esprit de bonne volonté, en garantissant la présence de femmes aux réunions et à la table des négociations.

Enfin, nous remercions sincèrement la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour les efforts qu'elle consent. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que l'aide humanitaire parvienne aux personnes qui y ont droit, et non à des hommes forts armés. Malgré les grandes difficultés et les nouveaux défis qui se présentent, la MANUA doit faire tout son possible pour poursuivre le dialogue avec les Taliban dans le cadre du mandat que lui a confié le Conseil, dans l'intérêt et au nom du peuple afghan et pour son avenir.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Faiq (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de la compétence avec laquelle vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité pendant le mois en cours et de nous avoir réunis aujourd'hui.

Je tiens à remercier M. Alakbarov et M. Griffiths de leurs exposés. Mes remerciements vont également à M^{me} Hakim et à M^{me} Royan, deux Afghanes courageuses et fortes, pour leurs messages puissants, percutants et clairs. Elles incarnent à merveille la force et les compétences des Afghanes.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude et notre appréciation pour le soutien et les expressions de condoléances et de sympathie aux familles des personnes touchées par le tremblement de terre survenu dans les provinces du sud de l'Afghanistan, qui ont désespérément besoin de secours et d'une aide humanitaire d'urgence, ainsi que pour souligner la nécessité de poursuivre les efforts déployés pour venir en aide au peuple afghan, en particulier les groupes vulnérables tels que les enfants, les femmes, les filles et les minorités.

Je remercie les donateurs et les pays de la région, les responsables et le personnel du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que d'autres entités des Nations Unies et organisations non gouvernementales, des efforts soutenus qu'ils font pour apporter une aide vitale au peuple et aux réfugiés afghans en ces temps difficiles.

Je voudrais en outre saisir cette occasion pour exprimer la profonde gratitude du peuple afghan à l'ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général, Deborah Lyons, et à la Représentante spéciale adjointe, Mette Knudsen, pour leurs efforts inlassables et résolus afin d'accompagner le peuple afghan dans sa quête de

paix, de stabilité et de prospérité en ces temps difficiles. Je félicite aussi M. Markus Potzel pour sa nomination au poste de Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et lui souhaite plein succès.

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui, les Afghans sont confrontés à des difficultés de plus en plus multiformes, notamment des catastrophes naturelles et anthropiques, qui aggravent la détresse, la misère, l'incertitude et le désespoir des Afghans, aujourd'hui et demain. L'instabilité politique, l'insécurité, le ralentissement économique, des sécheresses sans précédent et le conflit prolongé ont ravagé l'économie afghane. Ces difficultés se sont accentuées depuis l'effondrement de l'ancien Gouvernement et la prise du pouvoir par les Taliban en août dernier. La situation ne s'est guère améliorée en ce qui concerne les énormes problèmes politiques, économiques et de sécurité auxquels notre pays est confronté. Nous avons évité de justesse une catastrophe humanitaire grâce à l'action diligente et à l'appui de l'ONU, des organisations non gouvernementales et des donateurs. Toutefois, malgré la fourniture d'une aide humanitaire vitale, l'Afghanistan est encore loin de connaître la stabilité, la sécurité et l'autosuffisance. Le nombre croissant de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire, l'afflux de millions de réfugiés, la hausse du chômage et le fait que 95 % de la population serait frappée par la pauvreté sont autant d'éléments alarmants et manifestement problématiques.

Ces 10 derniers mois, le peuple afghan espérait voir des mesures et des changements concrets dans les politiques, les actes et les décisions des Taliban, autorités de facto, pour remédier à la situation humanitaire, socioéconomique et politique actuelle en Afghanistan, ainsi que des efforts en faveur de la réconciliation, du renforcement de la confiance et de l'édification de l'État afin de garantir l'état de droit, la justice, la sécurité et la protection des droits socioéconomiques et politiques de tous les citoyens afghans. Cependant, à ce jour, ces efforts se sont avérés très insuffisants.

En dépit des appels lancés par les Afghans, les pays de la région et la communauté internationale en faveur d'une plus grande diversité ethnique, politique et géographique, ainsi que du respect et de la protection des droits fondamentaux de tous les citoyens afghans, notamment les droits des femmes et des filles au travail et à l'éducation, nous constatons que les Taliban n'ont fait preuve d'aucune souplesse en ce qui concerne la protection des droits humains et la mise en place d'un gouvernement national représentatif et

responsable, composé d'experts, y compris des femmes et des personnes issues des minorités, pour fournir des services essentiels à la population, un gouvernement qui puisse jouir d'une légitimité nationale et internationale. Pendant ce temps, des efforts ont été déployés pour renforcer le monopole et asseoir la domination de tous les hommes affiliés aux Taliban, en diffusant des idées religieuses dans les institutions gouvernementales et en éliminant systématiquement le capital humain de l'Afghanistan, en particulier les femmes.

Comme nous avons pu le constater, les écoles secondaires et les lycées réservés aux filles ont été fermés, de plus en plus de restrictions sont imposées aux droits fondamentaux, les femmes sont forcées de porter le hijab ou la burqa, la liberté d'expression est limitée et les opposants au régime sont réduits au silence, et nous recevons des informations crédibles faisant état d'arrestations arbitraires, d'actes de torture, de peines et de traitements cruels, inhumains et dégradants infligés aux prisonniers et d'exécutions extrajudiciaires. En outre, les disparitions forcées de manifestants, d'anciens membres des forces de sécurité nationales et de personnes accusées d'affiliation avec les forces de résistance nationales, ainsi que le déplacement forcé, apparemment, d'habitants des provinces du Panjshir, de Takhar et de Baghlan, contredisent l'annonce d'une amnistie et constituent des violations claires du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, en plus d'être incompatibles avec les orientations et les principes islamiques. Ces actes qui ont pour but d'intimider et de faire peur doivent cesser.

L'inquiétude monte aussi quant à la sécurité, en raison de l'émergence de groupes de résistance armés et de la présence de membres d'Al-Qaida et de Daech et de combattants terroristes étrangers en Afghanistan, comme indiqué par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions. Nous sommes également témoins d'un nombre croissant d'attaques terroristes et d'explosions visant des centres religieux et éducatifs, en particulier les minorités afghanes, telles que les Hazara, comme on l'a vu avec la récente attaque contre un temple sikh. Ces actes font un grand nombre de victimes civiles et suscitent la préoccupation et des critiques au niveau national et international. Ils représentent de graves menaces pour le peuple afghan et les pays de la région.

Il faut imaginer ce que cela fait de se voir privé du jour au lendemain de ses libertés et de ses droits humains fondamentaux, dons de Dieu ; d'être empêché de réaliser ses aspirations personnelles, y compris

le droit à l'éducation et le droit de travailler ; enfin, comme citoyen, de ne pas pouvoir concrétiser ses rêves de servir son pays et de mener une vie décente. Voilà ce que vivent actuellement les femmes et les filles en Afghanistan. Tous les jeunes hommes et toutes les jeunes femmes qui ont des diplômes universitaires ou qui étudient pour en obtenir sont contraints de quitter le pays, faute d'optimisme et d'espoir d'un avenir meilleur. Le seul but quotidien dans la vie consiste à trouver un toit, de la nourriture et des vêtements pour survivre. La vie se mène sans objectif ni ambition pour le futur. La situation des veuves sans figure masculine dans leur foyer est encore plus déprimante. C'est à cela que ressemble l'existence typique de tous les Afghans aujourd'hui.

Malgré tous les problèmes, il y a encore de l'espoir, et une chance de surmonter les difficultés du moment et d'empêcher que l'Afghanistan devienne un État paria et un sanctuaire pour les terroristes étrangers, ou qu'il retombe dans un conflit. Pour cela, il faut, premièrement, un dialogue national entre tous les Afghans. Le peuple afghan est fatigué de la guerre et des conflits ; il ne veut plus de guerre. L'ONU est bien placée pour utiliser ses boîtes à outils, compte tenu du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, afin d'organiser et de faciliter un dialogue intra-afghan avec la participation d'Afghans crédibles de tous horizons, résidant en Afghanistan ou à l'étranger, y compris les représentants des Taliban et des groupes de l'opposition, ainsi que des partenaires régionaux et internationaux, et de travailler à une solution nationale par l'établissement d'une feuille de route ou d'un mécanisme qui permette à tous les Afghans de s'entendre sur les questions essentielles, telles que leurs droits politiques, sociaux et économiques, y compris les droits fondamentaux et les libertés de tous les citoyens, en particulier les femmes, les jeunes et les minorités ; leur type de gouvernement ; leur droit d'élire des représentants ; la préservation des avancées âprement obtenues ces 20 dernières années ; la modification de la Constitution. Cela suppose l'appui et l'engagement sans réserve des Taliban et des partenaires régionaux et internationaux.

Deuxièmement, j'exhorte le Conseil de sécurité et les partenaires internationaux à ne pas détourner leur attention de l'Afghanistan, même confrontés à d'autres crises internationales pressantes. En abandonnant l'Afghanistan, on risquerait de réduire à néant les progrès de ces 20 dernières années. J'insiste sur le rôle des partenaires voisins, régionaux et internationaux, dont l'Organisation de la coopération islamique, et je les

remercie de leurs efforts pour accueillir des réunions sur l'Afghanistan et de leur engagement à continuer d'aider l'Afghanistan, et, comme cela a été souligné au Conseil de sécurité, d'envoyer un message uni lorsqu'il est question de l'Afghanistan.

Troisièmement, le peuple afghan est profondément reconnaissant à la communauté internationale pour son aide depuis la chute du précédent gouvernement, mais cette aide n'est pas viable. Nous espérons que, grâce à l'engagement, au dialogue et à l'appui constants des partenaires régionaux et internationaux, un mécanisme transparent et responsable et des critères de référence seront établis afin de relancer le flux d'aide au développement, de créer des possibilités d'emploi et d'améliorer le développement économique et durable.

Quatrièmement, nous soulignons qu'il importe que l'ONU joue un rôle plus grand et se mobilise plus vigoureusement en faveur de l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan au moyen de mesures tangibles et novatrices.

Cinquièmement, mon message aux Taliban est qu'il faut gagner les cœurs et les esprits de tous les Afghans pour gagner une légitimité nationale. Je signale que, même si le peuple afghan se félicite de la création de la Commission pour le retour des anciens fonctionnaires et personnalités politiques afghans et le dialogue, étape positive pour le renforcement de la confiance et la réconciliation, il y a une contradiction dans le fait de réserver un traitement d'hôte de marque à certains anciens responsables de haut niveau, visés par des allégations de corruption et de détournement de fonds publics, tandis que d'anciens fonctionnaires, militaires et membres des services de sécurité sont poursuivis en justice et emprisonnés. C'est contreproductif et contraire à la justice. Nous appelons donc les Taliban à respecter l'amnistie et à garantir la sûreté et la sécurité de tous les anciens agents du Gouvernement afghan, y compris les cadres civils et militaires et les soldats, quelle que soit leur appartenance ethnique et quel que soit leur genre.

Pour terminer, je souligne que les Taliban ont en fin de compte la capacité de déterminer le sort de l'Afghanistan. Je les appelle à montrer qu'ils sont prêts, dans les mois qui viennent, à travailler à la formation d'un gouvernement rassembleur et responsable qui reflète la volonté du peuple afghan ; à rouvrir les collèges et lycées de filles ; à permettre aux femmes de travailler et de prendre part au développement de l'Afghanistan ; à respecter et protéger les droits fondamentaux de tous les Afghans et à honorer les engagements nationaux et

internationaux sur les lois et normes touchant les droits humains ; et enfin, à promouvoir et renforcer la coexistence et l'unité entre tous les Afghans. Un Afghanistan prospère et stable est à leur portée. Il faudra que toutes les parties fassent preuve de volonté politique et soient prêtes à de vrais compromis, pour parvenir à un consensus national.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je veux tout d'abord exprimer nos sincères condoléances au peuple afghan et aux familles des victimes du récent séisme qui a frappé Khost. Nous sommes aux côtés du peuple afghan en ce moment difficile et nous avons déjà envoyé par avion deux cargaisons d'aide humanitaire dans les zones touchées par le séisme.

Je remercie les intervenants de leurs exposés. Nous prenons note du récent rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2022/485).

Selon le rapport, au début de 2022, les besoins humanitaires ont continué de croître, de telle sorte que 24,4 millions de personnes, soit 59 % de la population, ont besoin d'assistance, contre 18,4 millions au début de 2021.

En tant que voisin de l'Afghanistan, l'Iran mobilise ses capacités et ses ressources pour aider le peuple afghan à surmonter les problèmes qu'il rencontre. Nous accueillons des millions de réfugiés, qui ne reçoivent malheureusement qu'une aide internationale minimale depuis 40 ans. L'exemple le plus récent de notre assistance aux réfugiés afghans est la vaste campagne de vaccination des Afghans vivant en Iran contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Les voisins de l'Afghanistan, dont l'Iran, ne devraient pas avoir à porter tout le fardeau que représente l'accueil des réfugiés afghans. D'autres pays devraient aussi ouvrir leurs portes aux réfugiés.

Nous soutenons les efforts déployés par l'ONU pour répondre aux besoins humanitaires croissants de l'Afghanistan, notamment le Cadre transitoire de coopération des Nations Unies pour l'Afghanistan afin de répondre aux besoins essentiels des personnes. Nous soulignons qu'il importe que la communauté internationale reste mobilisée pour l'Afghanistan, en particulier pour répondre aux besoins humanitaires et de développement de la population, et nous exhortons la communauté internationale, notamment les

pays donateurs, à continuer de fournir toute l'assistance possible et nécessaire au peuple afghan. Pour sa part, au cours des derniers mois, l'Iran a envoyé plus de 30 cargaisons d'aide humanitaire au peuple afghan.

Comme nous l'avons déjà dit, les avoirs gelés de l'Afghanistan appartiennent au peuple afghan, et leur déblocage, crucial pour aider l'économie afghane et sauver des vies, ne devrait nullement être politisé ou assorti de conditions. Nous soulignons la nécessité de prendre des mesures appropriées, telles que la réouverture des canaux permettant d'apporter une aide et des ressources financières et en nature au peuple afghan, ainsi que d'envisager de réelles solutions pour dégeler les actifs financiers de l'Afghanistan et améliorer l'accès aux services bancaires légaux.

De même, les sanctions imposées à certains individus et entités en Afghanistan par le Conseil de sécurité ne doivent pas entraver la coopération humanitaire, économique ou en matière de développement avec l'Afghanistan.

Les attaques revendiquées par Daech ou attribuées à ce dernier ou à ses groupes affiliés se sont récemment multipliées et étendues en Afghanistan. Nous sommes vivement préoccupés par ces activités terroristes. Cette tendance montre pourquoi la communauté internationale continue d'exiger que les Taliban s'engagent à lutter contre le terrorisme et veillent à ce que l'Afghanistan ne serve plus de refuge à des groupes terroristes tels que Daech et Al-Qaïda, qui ont commis des actes odieux de terrorisme non seulement en Afghanistan, mais également dans toute la région et au-delà.

Les efforts visant à lutter contre le trafic de drogue sont tout aussi essentiels et doivent être considérés comme une priorité. Chaque année, l'Iran est directement touché par cette menace et en paie le prix fort. Nous nous félicitons de la décision prise par les Taliban d'interdire toutes les drogues. Cependant, étant donné que les Taliban n'ont pas pris les mesures de précaution nécessaires pour faire face à la récolte de cette année, et étant donné l'absence d'informations sur la saisie de drogues et l'arrestation de trafiquants, nous restons très préoccupés par les conséquences du commerce illégal de drogues.

Il ne fait aucun doute qu'il est absolument nécessaire de former un Gouvernement inclusif en Afghanistan qui représente la société multiethnique du pays. Les Afghans de toutes origines religieuses et ethniques, en particulier la jeune génération qui dirigera

l'Afghanistan à l'avenir, doivent avoir leur mot à dire dans la conduite des affaires de leur pays. Cela ne sera possible que si un gouvernement inclusif est mis en place et si une attention suffisante est accordée aux structures politiques et sociales de l'Afghanistan afin qu'elles assurent la participation de personnes de tous horizons, y compris des personnes de tous les groupes ethniques, des femmes et des jeunes.

Cependant, malgré les appels répétés de la communauté internationale, les Taliban n'ont fait aucun effort concret pour garantir une véritable inclusion ethnique et politique au sein du Gouvernement. La formation d'un gouvernement inclusif en Afghanistan est une condition préalable et une composante essentielle de sa reconnaissance internationale.

Le rapport du Secrétaire général indique que de nombreuses décisions prises par les Taliban ont affaibli les droits humains fondamentaux, notamment ceux des femmes et des filles. Les Taliban doivent protéger tous les droits de la personne, en particulier les droits des femmes et des minorités, ainsi que le droit à l'éducation. Nous poursuivons nos consultations avec les voisins de l'Afghanistan, ainsi que les partenaires régionaux et internationaux, notamment l'ONU, afin d'aider l'Afghanistan à parvenir à la paix, la sécurité et la stabilité à long terme.

Enfin, nous appuyons les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan, conformément à son mandat.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous prenons note du rapport du Secrétaire général (S/2022/485) et remercions le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Représentant spécial adjoint Alakbarov de leurs exposés.

Nous avons entendu le témoignage de trois Afghans au cours de la présente séance du Conseil de sécurité. Ils s'expriment en leur nom. Toutefois, le Conseil de sécurité n'a pas invité ceux qui contrôlent réellement le pays à participer. Alors que les Taliban sont appelés à agir, je pense que le fait que le Conseil n'est pas en mesure d'entendre leurs représentants remet en question la crédibilité de son examen de la situation en Afghanistan.

Nous remercions la Représentante spéciale sortante, M^{me} Deborah Lyons, du rôle constructif qu'elle a joué à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et espérons que la personne qui lui succédera poursuivra une collaboration constructive avec le peuple et le Gouvernement afghan de facto.

Le Pakistan saisit cette occasion pour présenter ses plus sincères condoléances pour la perte de vies précieuses et les dégâts considérables causés par le tremblement de terre dévastateur survenu hier en Afghanistan. Nous apporterons toute l'aide possible à l'Afghanistan en cette heure tragique et invitons la communauté internationale à faire de même.

Le tremblement de terre va encore aggraver une situation humanitaire déjà catastrophique. Si les pires scénarios humanitaires ont été évités l'hiver dernier grâce à la résilience caractéristique du peuple afghan, ainsi qu'à l'excellent travail réalisé par l'ONU et ses organismes humanitaires, une catastrophe humaine pourrait bien se produire si des mesures ne sont pas prises pour s'attaquer aux causes profondes de la crise humanitaire et économique en Afghanistan. Il en résulterait d'importantes souffrances humaines, une augmentation du nombre de réfugiés afghans, la résurgence de conflits internes et une menace accrue de groupes terroristes comme Daech.

Nous sommes à un nouveau tournant de la récente histoire mouvementée de l'Afghanistan. Selon nous, nous devons définir des objectifs clairs, le principal étant d'instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan. Ma délégation, en sa qualité de Présidente du Conseil des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a transmis au Conseil de sécurité un document décrivant la voie à suivre vers la paix et la stabilité telle qu'envisagée par les États membres de l'OCI dans les décisions qu'ils ont prises à leurs deux dernières conférences ministérielles.

L'OCI a appelé à une action soutenue de la part de la communauté internationale au profit de l'Afghanistan, notamment en lui fournissant toute l'aide financière, éducative, technique et matérielle possible aux fins du relèvement, de la reconstruction et du développement du pays. Elle a réaffirmé que l'accès de l'Afghanistan à ses ressources financières sera déterminant pour empêcher son effondrement et appelé à envisager des voies réalistes vers le dégel des actifs financiers et des services bancaires légitimes de l'Afghanistan. L'OCI a

également demandé au Conseil de sécurité en particulier de veiller à ce que les sanctions ciblées existantes n'entravent pas la fourniture de l'aide humanitaire ou de ressources économiques à l'Afghanistan.

L'OCI a réaffirmé que le développement, la paix et la sécurité, la stabilité et les droits de l'homme sont liés, et souligné l'importance de parvenir à une paix et un développement durables en Afghanistan par le biais de projets économiques et de connectivité régionaux. Elle a également insisté sur l'importance de mettre en place des structures gouvernementales inclusives, tout en réaffirmant la nécessité de veiller à ce que le territoire afghan ne soit pas utilisé comme base ou sanctuaire par tout groupe, organisation ou individu terroriste.

L'OCI a rappelé la déclaration publiée à New York sur le droit des filles afghanes à l'éducation, qui appelle au respect du droit de tous les Afghans à l'éducation. Elle a réaffirmé le rôle central des États membres de l'OCI et des théologiens de l'islam, ainsi que des oulémas, dans la poursuite du dialogue, de la coopération et de l'échange de bonnes pratiques avec les autorités afghanes en matière d'accès à l'éducation et de droits des femmes dans l'islam, notamment par le biais d'échanges de délégations respectives.

Enfin, l'OCI a appelé la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, à appuyer tous ces efforts de coopération et à lever tout obstacle pratique ou logistique à cette fin. Nous osons espérer que le Conseil de sécurité et la MANUA tiendront pleinement compte de ces éléments pour la normalisation et la stabilité en Afghanistan, comme indiqué dans la déclaration conjointe de l'OCI.

Nous attendons avec intérêt de collaborer avec la MANUA sous la direction du nouveau représentant spécial. De notre point de vue, la MANUA doit d'abord et avant tout s'attacher à aider l'Afghanistan à venir à bout de la crise économique et financière à laquelle il est confronté, notamment en continuant d'aborder l'incidence des sanctions bilatérales, ainsi qu'en s'employant à débloquer les avoirs afghans gelés.

Nous jugeons encourageant le fait que le Secrétaire général adjoint et le Représentant spécial adjoint ont tous deux plaidé pour le dialogue. C'est grâce à un dialogue économique et politique que les préoccupations relatives aux droits humains, notamment les droits des femmes et des filles, à l'ouverture politique et à la lutte antiterroriste seront susceptibles d'être traitées de manière satisfaisante.

Le Pakistan reste particulièrement préoccupé par les attaques terroristes en provenance d'Afghanistan. Ces attaques contre mon pays sont commanditées et financées par notre adversaire. Nous trouverons des moyens efficaces de faire cesser ces attaques terroristes contre le Pakistan et de mettre un terme à la campagne de désinformation qu'un membre du Conseil de sécurité, un État qui soutient le terrorisme, a lancée contre mon pays.

Le Pakistan appuie les efforts déployés dans le cadre de la plateforme des six pays voisins de l'Afghanistan, plus la Russie, pour promouvoir une voie qui mène à la paix et à la normalisation économique et politique en Afghanistan. Nous estimons également que la troïka élargie composée par les États-Unis, la Chine, la Russie et le Pakistan, peut contribuer à établir une voie consensuelle vers la paix et la stabilité en Afghanistan, et à trouver les moyens de remédier efficacement à la menace terroriste tant à l'intérieur qu'en provenance de l'Afghanistan.

En dépit de nos frustrations respectives face à l'absence de progrès sur plusieurs questions, comme l'inclusion politique, les droits des femmes, l'éducation des filles ou la lutte antiterroriste, les échanges entre la communauté internationale et les autorités afghanes nous semblent avoir permis des progrès concrets sur plusieurs fronts. Les victimes civiles ne se comptent plus par milliers, comme c'était le cas par le passé. Dans l'ensemble, la situation politique et les conditions de sécurité en Afghanistan restent relativement stables. La menace d'une guerre civile, de meurtres à grande échelle en guise de représailles ou d'un exode massif de réfugiés a été évitée jusqu'ici.

La communauté internationale doit encourager les Afghans à déployer tous les efforts qu'ils doivent eux-mêmes consentir pour promouvoir la réconciliation et l'ouverture politiques. Nous saluons certaines des mesures qui ont été prises, notamment la possible convocation d'une loya jirga.

Nous espérons que nous envisagerons la situation en Afghanistan sous l'angle historique et géopolitique qui convient. Nous espérons que, en cette période critique de l'histoire afghane, nous ferons les bons choix, ceux qui conduiront le pays vers la paix et la stabilité et qui aideront à mettre fin aux souffrances et à la guerre que le peuple afghan endure depuis quatre décennies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouzbékistan.

M. Ibragimov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je m'associe à nos collègues pour présenter au peuple afghan mes sincères condoléances pour les vies perdues à la suite du tremblement de terre d'hier, et pour souhaiter à tous les blessés un prompt rétablissement. Le Gouvernement ouzbek a fait part de sa volonté d'aider le peuple afghan à surmonter les conséquences de cette catastrophe naturelle.

À l'entame de mon propos, je tiens à féliciter la Mission permanente de l'Albanie d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan, et à remercier tous les orateurs de leurs exposés et déclarations instructifs.

Depuis des siècles, les peuples ouzbek et afghan vivent côte à côte, au sein d'un même espace culturel et civilisationnel. Les deux pays sont unis par des liens séculaires d'amitié et par une histoire, une religion, des coutumes et des traditions communes. C'est pourquoi l'Ouzbékistan espère voir l'Afghanistan devenir un État pacifique, indépendant et prospère. Le sol afghan ne doit plus jamais faire peser une menace sur les pays de la région ou sur la communauté internationale tout entière.

Nous estimons que le Gouvernement de facto a besoin d'un peu de temps pour mettre concrètement en œuvre ses promesses et ses obligations internationales. Exercer des pressions ou mettre en place des interdictions ne servirait qu'à aggraver la situation déjà désastreuse en Afghanistan. Or, si la situation socioéconomique empirait, il pourrait en résulter une radicalisation de la société, des affrontements entre divers groupes et la consolidation des positions des forces extrémistes. Dans le même temps, nous pensons que la communauté internationale doit continuer d'exiger que les Taliban ne trahissent pas leurs promesses de former un gouvernement inclusif, de veiller au respect des droits humains, y compris ceux des femmes et des minorités nationales, et de garantir l'accès à l'éducation pour les filles afghanes.

L'Ouzbékistan part du principe que, à l'avenir, l'Afghanistan demeurera un facteur important pour la sécurité régionale, ce qui aura une incidence directe sur les intérêts nationaux des pays de la région, en tout premier lieu ses voisins immédiats.

L'Ouzbékistan se félicite que le Gouvernement de facto de l'Afghanistan ait récemment décidé d'interdire la culture du pavot à opium, ainsi que la production, la vente, le transport et la contrebande de substances narcotiques de quelque sorte que ce soit. Cette décision pourrait priver les divers groupes terroristes actifs dans le pays d'une source

de revenus provenant du trafic de drogue. Dans le même temps, pour la bonne mise en œuvre de ces mesures, les agriculteurs afghans doivent se voir proposer d'autres moyens de préserver leur subsistance. Cette question est d'autant plus importante au regard de la situation humanitaire critique dans le pays.

En avril, cette année, l'Ouzbékistan a fourni à notre frère, l'Afghanistan, une aide humanitaire composée de denrées alimentaires, de vêtements et de médicaments, notamment des vaccins et des tests contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Sur l'initiative du Président ouzbek, S. E. M. Shavkat Mirziyoyev, nous avons, dans la ville frontalière de Termiz, ouvert un pôle logistique multifonctions dont les divers organismes des Nations Unies se servent désormais largement pour acheminer l'aide humanitaire en Afghanistan.

L'Ouzbékistan estime que, pour sortir le pays de la profonde crise socioéconomique dans laquelle il se trouve actuellement, il faut dégeler les avoirs financiers que le pays détient à l'étranger, lever les sanctions unilatérales et encourager une participation plus active des institutions internationales au financement de divers projets d'infrastructure dans le pays. L'Ouzbékistan, en collaboration avec la partie afghane, a lancé la mise en œuvre de deux grands projets, avec la construction

des lignes d'électricité Sourkhan-Pol-e-Khomri et de la voie ferrée Termiz-Mazar-e-Charif-Kaboul-Peshawar. Une fois ces projets menés à bon terme, ils contribueront à faire de l'Afghanistan une passerelle entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud, ce qui permettra de continuer d'améliorer la connectivité régionale.

Compte tenu de l'importance de cette question, l'Ouzbékistan a élaboré et soumis à l'Assemblée générale un projet de résolution sur le renforcement de la connectivité entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud, et il appelle tous les États membres à s'en porter coauteurs.

Pour terminer, je tiens à souligner que la communauté internationale ne doit pas abandonner le peuple afghan alors même qu'il est confronté à ses problèmes les plus complexes. Nous sommes convaincus que l'ONU doit continuer de jouer un rôle de premier plan pour mobiliser et coordonner les efforts déployés au niveau international afin de prêter assistance à l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 13 heures.